

SERVICES	
Abonnement	14
Administration	14
Appareils électroniques	13
Cartes	14
Matériel vidéo	17
Matériel vidéo	17
Matériel vidéo	17
Matériel vidéo	17
Matériel vidéo	17
Matériel vidéo	17

Les perspectives de la fin de la guerre civile en Liban

La remontée du prix du pétrole

Le prix du pétrole a continué de grimper ces derniers jours, atteignant son plus haut niveau depuis plusieurs années. Cette hausse est due à la tension géopolitique persistante au Moyen-Orient, en particulier en Iran et au Golfe Persique. Les investisseurs anticipent une prolongation des conflits, ce qui pourrait entraîner une réduction de la production pétrolière mondiale.

Après six mois de bouillonnement, de mobilisation, de troubles et de meurtres, la crise qui oppose Arméniens et Azéris à propos du sort à réserver à la région du Haut-Karabakh risque de prendre un cours nouveau. Les autorités centrales commencent en effet à être à court d'idées pour venir à bout de l'affrontement ancestral entre ces deux peuples ennemis du Caucase.

Mais le cocktail ethnico-caucasien est jugé finalement si explosif que personne n'est prêt à y toucher : pas question de restituer le Haut-Karabakh, traditionnellement peuplé d'Arméniens, à l'Arménie. La réconciliation azérobaidjane ne le supporterait pas, et de nouvelles revendications sécessionnistes ne manqueraient pas de se faire entendre dans d'autres Républiques. Non, l'heure est plutôt au maintien de l'ordre et du « statu quo » constitutionnel. C'est à peine si M. Gorbatchev a laissé miroiter la possibilité de transformer un jour la région autonome du Haut-Karabakh en République autonome dans le cadre de l'Azerbaïdjan.

M. Gorbatchev n'a sans doute pas entièrement tort lorsqu'il affirme que la crise a été encouragée par certains dirigeants arméniens et azérobaidjans, corrompus notoirement par le nouveau cours de la politique soviétique et sans doute pas mécontents de trouver une diversion à leurs ennuis du moment. Cette analyse ne peut cependant masquer l'aspect du dilemme auquel va devoir faire face M. Gorbatchev : pendant près de soixante-dix ans - n'oublions pas que l'Arménie et l'Azerbaïdjan, tout comme la Géorgie, ont connu quelques années d'indépendance après 1917 - les particularités et les besoins des peuples du Caucase ont été occultés par le recours à l'autoritarisme, mêlé, depuis les années Brejnev, par la tolérance de la corruption à grande échelle. C'est ce système qui sont en train de faire sauter « perestroïka » et « glasnost ».

M 0147 - 0721 0 - 4,50 F
3790147004500 07210

Devant la persistance des tensions Moscou cherche à mettre fin à l'agitation arménienne

Haines caucasiennes

Après six mois de bouillonnement, de mobilisation, de troubles et de meurtres, la crise qui oppose Arméniens et Azéris à propos du sort à réserver à la région du Haut-Karabakh risque de prendre un cours nouveau. Les autorités centrales commencent en effet à être à court d'idées pour venir à bout de l'affrontement ancestral entre ces deux peuples ennemis du Caucase.

On se rend parfaitement compte, à Moscou, de la gravité de la situation. Il suffit, pour s'en persuader, de lire les interventions prononcées, le mardi 19 juillet, au cours de la séance que le présidium du Soviet suprême : beaucoup sont d'une crudité déconcertante et reviennent au magasin des grands messages historiques les couples d'antan sur l'amitié éternelle entre les peuples, la profonde fraternité entre Républiques soviétiques.

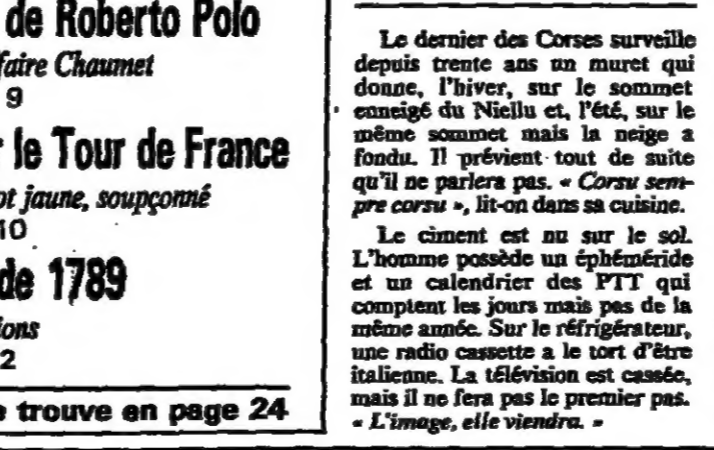
M. Gorbatchev n'a sans doute pas entièrement tort lorsqu'il affirme que la crise a été encouragée par certains dirigeants arméniens et azérobaidjans, corrompus notoirement par le nouveau cours de la politique soviétique et sans doute pas mécontents de trouver une diversion à leurs ennuis du moment. Cette analyse ne peut cependant masquer l'aspect du dilemme auquel va devoir faire face M. Gorbatchev : pendant près de soixante-dix ans - n'oublions pas que l'Arménie et l'Azerbaïdjan, tout comme la Géorgie, ont connu quelques années d'indépendance après 1917 - les particularités et les besoins des peuples du Caucase ont été occultés par le recours à l'autoritarisme, mêlé, depuis les années Brejnev, par la tolérance de la corruption à grande échelle. C'est ce système qui sont en train de faire sauter « perestroïka » et « glasnost ».

M 0147 - 0721 0 - 4,50 F
3790147004500 07210

Les pertes sur les marchés parisiens Les agents de change devront rembourser 1,3 milliard de francs

Les dirigeants de la Société des Bourses françaises (SBF) ont révélé, le mardi 19 juillet, que les pertes enregistrées sur le fonds de garantie de l'ex-Chambre syndicale des agents de change s'élevaient à 613,7 millions de francs et non à 500 millions de francs comme on l'avait dit en juin.

D'autre part, on apprend que la SBF aurait décidé de constituer de nouvelles provisions, d'un montant de 700 millions de francs, pour d'autres sinistres concernant une dizaine de sociétés de Bourse. Le total des pertes sur les marchés parisiens serait donc évalué à 1,3 milliard de francs. En conséquence, la Société des Bourses françaises devrait procéder à une augmentation de capital d'environ 700 millions.



Lire page 20 Article de DOMINIQUE GALLOIS.

Un temps pour la paix ?

TOUCHONS du bois. Mais c'est un fait qu'il flotte dans l'air, en cet été qui s'est tant fait attendre, comme un parfum de paix. Sauf, pour Khoméini, à revenir sur sa décision d'accepter le cessez-le-feu réclamé par le Conseil de sécurité, la boucharie qui décime depuis bientôt huit ans l'Irak et l'Irak va enfin s'arrêter, sans que l'un ou l'autre puisse se targuer d'avoir en quoi que ce soit imposé sa loi. Pour s'en désoler, comme le font certains qui ont peur pour le prix du pétrole, leurs ventes d'armes, ou la sécurité de leurs frontières, il faut avoir non seulement le cœur bien sec, mais la vue courte. On ne fonde rien de durable sur le cynisme.

Nul ne doute désormais que le président Chadi et le souverain émirien soient déterminés à trouver une formule de compromis qui sauve la face et les intérêts de l'un et de l'autre, mettrait fin à l'affrontement fratricide dont le Sahara occidental est depuis quinze ans l'enjeu. Et que dire du soudain rapprochement entre Hissène Habré et son vétéraire adversaire Khadafi, lequel, à condition qu'on lui

laisse dire tout le mal qu'il pense des Américains, se montre prêt à coopérer à la création d'une communauté maghrébine fortement inspirée de la CEE.

Même jeu en Asie. Le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et vietnamiennes du Cambodge est maintenant en route. La Corée du Sud se prépare à accueillir, pour les jeux Olympiques, des délégations de pays longtemps voués aux pérorations de l'URSS ou de la Chine populaire, et promet de tout faire pour arracher le régime du Nord à cet isolement auquel elle était jusqu'à présent déterminée à le soumettre.

Tout, bien sûr, ne va pas dans le même sens. On chercherait en vain le moindre signe de paix du côté de l'Erythrée ou du Tigré, où depuis vingt-six ans les indépendantistes mènent la vie dure au pouvoir central éthiopien, qu'il soit impérial et pro-américain, comme il le fut hier, ou rouge et pro-soviétique, comme il l'est aujourd'hui.

Selon des témoignages d'habitants Sérvices à Ouvéa

Tandis que l'instruction judiciaire suit son cours sur les circonstances et les conséquences de l'assaut militaire du 5 mai contre la grotte de Gossans - le commandant du GIGN a été entendu, le mardi 19 juillet, par le juge Jean-Louis Mazères, - les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie viennent de produire une quarantaine de témoignages émanant d'habitants de l'île d'Ouvéa, qui accusent les forces de l'ordre de leur avoir fait subir diverses violences physiques, entre le 22 et le 27 avril, pour obtenir des renseignements sur les auteurs de la prise d'otages meurtrière du 22 avril à la gendarmerie de Fayaoué. Les militants du FLNC n'hésitent pas à parler de « tortures ».

(Lire page 8 le récit d'EDWY PLENEL et d'ALAIN ROLLAT.)

La convention démocrate à Atlanta Un triomphe en guise de consolation pour Jessie Jackson

PAGE 5

La vente des bijoux de Roberto Polo Une relance de l'affaire Chaumet

PAGE 9

Rumeur de dopage sur le Tour de France Pedro Delgado, le maillot jaune, soupçonné

PAGE 10

Chronique de 1789 Les élections

PAGE 2

Le sommaire complet se trouve en page 24

L'ENQUÊTE : chronique villageoise

La Corse, île aux chimères

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, effectue, le mercredi 20 et le jeudi 21 juillet, une visite en Corse au moment où la trêve des attentats, décidée le 31 mai dernier pour cent vingt jours par l'ex-FLNC, est toujours en vigueur.

Moment propice pour le dialogue et pour une rencontre avec une Corse oubliée.

AJACCIO de notre envoyée spéciale

Le dernier des Corses surveille depuis trente ans un muret qui donne, l'hiver, sur le sommet enneigé du Niellu et, l'été, sur le même sommet mais la neige a fondu. Il prévient tout de suite qu'il ne parlera pas. « Corsu sempre corsu », lit-on dans sa cuisine.

Le ciment est nu sur le sol. L'homme possède un éphémère et un calendrier des PTT qui comptent les jours mais pas de la même année. Sur le réfrigérateur, une radio cassette à la tort d'être italienne. La télévision est cassée, mais il ne fera pas le premier pas.

« L'image, elle viendra. »

Les mots sont du voyage. Corte fait la une d'un hebdomadaire.

(Lire la suite page 6.)

Aventure

Lafitte veut bâtir un monde meilleur : Jean-François Deniau lui offre Las Esperanzas

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

- Festival d'Avignon : « Les Nouveaux Messieurs », de Jacques Feyder.
- Le bilan des XIX^e Rencontres photographiques d'Arles.
- Les clubs de jazz à New-York.

Pages 11 à 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Espagne, 4,50 Ptas.; Tunisie, 600 m.; Allemagne, 2 DM; Autriche, 18 Sch.; Belgique, 30 Fr.; Canada, 1,75 \$; Côte d'Ivoire, 425 F CFA; Danemark, 10 Kr.; Espagne, 155 Ptas.; États-Unis, 60 c.; Grèce, 150 dr.; Italie, 1 000 L.; Liban, 1 000 L.L.; Luxembourg, 30 c.; Norvège, 12 Kr.; Pays-Bas, 2,25 Fl.; Portugal, 130 Esc.; Suède, 235 F CFA; Suisse, 12,50 Fr.; Thaïlande, 1,50 B.; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 2 \$.

Etranger

L'évolution du conflit du Golfe

Combats sur le front tractations à l'ONU

L'optimisme relatif né de l'acceptation par l'Irak de la résolution 598 des Nations unies exigeant un cessez-le-feu immédiat dans la guerre du Golfe est un peu retombé devant la poursuite des combats, le mardi 19 juillet, entre les deux belligérés. Téhéran a annoncé avoir abattu trois avions irakiens qui avaient participé à des raids contre une centrale nucléaire en construction à Bouchehr, dans le sud de l'Irak, ainsi que contre un complexe pétrochimique achevé à Bandar-Khomeiny, sur le Golfe. De son côté, Bagdad a affirmé avoir abattu deux chasseurs iraniens. Les deux parties ont reconnu avoir perdu un appareil chacune.

Pour les autorités iraniennes, qui soulignent que les Irakiens ont mené leurs attaques un lendemain de l'acceptation d'un cessez-le-feu par Téhéran, « cet acte sauvage de l'Irak prouve au peuple iranien la nécessité de continuer à mobiliser les combattants et les forces armées et d'assurer leur présence sur le champ de bataille ». Déjà, lundi, annonçant la décision de l'Irak d'accepter de mettre fin aux hostilités, le commandement iranien avait, dans le même temps, invité les combattants à continuer à se rendre au front et avait demandé « le renforcement et la réorganisation des forces armées iraniennes ». Des recommandations qui ont, notamment, motivé la méfiance de Bagdad quant aux véritables intentions de Téhéran. Dès mardi, les Irakiens ont saisi le Conseil de sécurité des attaques iraniennes, accusant le régime du président Saddam Hussein de vouloir saboter tout effort de paix. Visiblement quelque peu embarrassés par la tournure abrupte des événements, les membres du Conseil de sécurité ont, après une heure seulement de délibérations, prudemment demandé aux deux belligérants de

manifestor « le maximum de modération pour faciliter les efforts du secrétaire général en vue de l'application de la résolution 598 ». Le Conseil s'est bien gardé de condamner qui que ce soit dans l'affaire.

M. Javier Perez de Cuellar s'est, quant à lui, lancé dans de nouveaux pourparlers avec les représentants irakiens et iraniens à l'ONU pour tenter de faire entrer en vigueur « aussi vite que possible » le cessez-le-feu prévu par la résolution 598. L'Irak paraît tout aussi pressé que le secrétaire général des Nations unies de parvenir à un arrêt effectif des combats et a informé M. Perez de Cuellar que Téhéran était prêt à appliquer « immédiatement » un cessez-le-feu ainsi que toutes les autres dispositions prévues dans la résolution du Conseil de sécurité. Malgré la méfiance du gouvernement irakien, pour lequel la guerre continuera jusqu'à ce qu'il soit sûr que l'acceptation iranienne d'un cessez-le-feu n'est pas une simple manœuvre destinée à gagner du temps, M. Perez de Cuellar aurait fait des « progrès » dans ses discussions.

C'est du moins ce qu'a rapporté le représentant britannique à l'ONU, Sir Crispin Tickell, à la suite d'un entretien avec le secrétaire général. Celui-ci avait estimé lundi qu'« avec de la chance », il pourrait parvenir à faire appliquer un cessez-le-feu « dans un délai d'une semaine à dix jours ».

Une enquête de FOACI

Parallèlement, les délibérations du Conseil de sécurité sur l'affaire de l'Airbus d'Irak Air abattu le 3 juillet dans le Golfe par un navire de guerre américain progressaient, selon des sources diplomatiques à l'ONU. Un compromis serait

ainsi en vue pour éviter un veto des Américains. L'Irak, qui exigeait à l'origine une condamnation de Washington, aurait accepté un compromis aux termes duquel le Conseil se contenterait d'exprimer son « affliction » ainsi que ses « profonds regrets ».

Le Conseil de sécurité se féliciterait, d'autre part, de la décision de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) de mener une enquête indépendante et de celles des États-Unis et de l'Irak de couvrir à cette enquête. Il soulignerait l'obligation qu'ont tous les pays signataires de la convention de Chicago sur la protection de l'aviation civile de respecter les règlements internationaux, notamment les annexes de la convention, pour éviter toute répétition d'incident de ce genre.

Il appellerait tous les pays à respecter la liberté de navigation dans les eaux internationales et soulignerait enfin « la nécessité d'une mise en œuvre rapide et complète de la résolution 598, seule base d'un règlement juste, honorable et durable du conflit Iran-Irak », et son soutien aux efforts du secrétaire général pour y parvenir.

La satisfaction de l'URSS

Par ailleurs, l'Union soviétique s'est félicitée, mardi, de l'adoption officielle par Téhéran de la résolution 598 du Conseil de sécurité. M. Guernadi Gueressimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a déclaré que l'URSS accueillait avec une « profonde satisfaction » la décision de Téhéran.

L'URSS, a ajouté le porte-parole, s'est prononcé « depuis le tout début du conflit » contre l'Irak et l'Irak pour l'instauration de « pourparlers politiques pacifiques » entre les deux belligérants. Les responsables soviétiques, a poursuivi M. Guernadi, ont « soutenu » et « encouragé » les Irakiens à accepter cette résolution 598. Bagdad et Téhéran ayant désormais adopté ce texte, il existe désormais « toutes les possibilités » pour que cette guerre, qui dure depuis bientôt huit ans, s'arrête, a encore déclaré M. Guernadi.

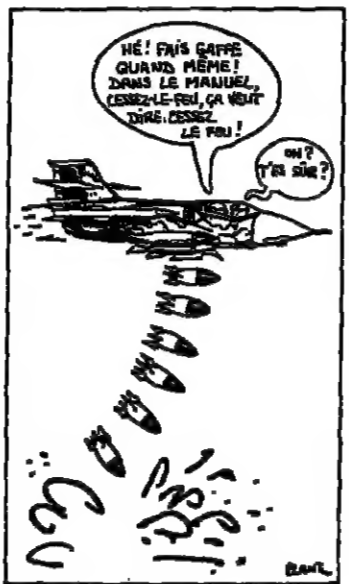
Le porte-parole soviétique a rappelé que le « règlement politique » de la guerre Iran-Irak interviendrait quelques mois après l'accord de Genève sur l'Afghanistan et constituerait un « nouveau pas important » dans le déblocage des conflits régionaux. — (AFP, AP, Reuters.)

L'Irak n'entend pas cesser le feu sans garanties sur les intentions de l'Iran

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Comme chaque soir d'une journée ordinaire depuis huit ans, l'Irak a publié, le mardi 19 juillet, un communiqué de guerre (n° 3266) : « L'Irak a abattu deux chasseurs iraniens, tandis que l'aviation effectuait cent trente-deux raids contre des objectifs sélectionnés en profondeur à l'intérieur du territoire iranien et contre les concentrations de troupes le long du front. Tous les avions sont rentrés à leur base, à l'exception d'un. L'Irak est responsable de la sécurité du pilote. »

La guerre continue, et l'on s'étonne à Bagdad que l'on puisse en douter. On montre quelque agacement, dans les milieux officiels irakiens, à propos de l'ampleur prise



par l'annonce du « oui » iranien à la résolution 598, comme si seule la réponse de Téhéran suffirait à arrêter le conflit. D'ailleurs, tout en affirmant que « l'Irak accueille positivement ce pas iranien », le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères irakien, M. Tarek Aziz, a, dans un long communiqué mardi après-midi, souligné une nouvelle fois la méfiance irakienne, mettant en parallèle, comme l'avait fait lundi le ministre de l'information, l'acceptation irakienne de la résolution 598 et le retour aux frontières, pratiquement soignées sur le terrain, est le premier point. Le cessez-le-feu, dit-on, est un problème qui peut être résolu en six

heures. Il suffit d'un ordre, mais c'est avant tout une décision politique, et c'est là que la question se pose. Le vrai test de la bonne volonté iranienne sera l'échange des prisonniers, dont le nombre serait aujourd'hui, selon des sources diplomatiques, de deux en Iran pour un en Irak. L'échange doit être total et rapide, déclare-t-on à Bagdad, sans tenir compte du nombre dans chaque pays.

Le point 4 de la résolution 598 prévoit ensuite une coopération des deux pays, avec le secrétaire général de l'ONU, en vue de favoriser « un règlement global, juste et honorable, acceptable par les deux parties, de toutes les questions en suspens ».

C'est sur ce point 4 que se profile l'accord de paix que réclame Bagdad, qui, affirme un diplomate, ne veut pas d'une nouvelle résolution 242 (1), dont on attend depuis vingt et un ans la mise en application. En fait, les dirigeants irakiens s'étonnent de la rapidité avec laquelle le monde parle de paix, sans tenir compte des problèmes posés par la mise en place de la résolution 598. Au mieux, l'impression que l'on a ici est que le cessez-le-feu sera conditionnel, dans la mesure où Bagdad sera mobilisé à tout instant, pour le cas où les choses traîneraient trop. De ce point de vue, l'Irak n'est pas prêt à tolérer une nouvelle fois ce qu'on nomme ici les tergiversations iraniennes. La route pour aboutir à la paix sera encore très longue, et les difficultés ne font sans doute que commencer, tant la méfiance est grande entre les deux protagonistes. On n'oublie pas ici que le but, maintes fois affirmé par Téhéran, de cette guerre était le renversement du président Saddam Hussein, jugé seul responsable des hostilités. On veut sans doute prévenir un trop grand optimisme de la communauté internationale, que l'on trouve implicitement bien prompts à saluer la décision iranienne.

Visiblement, l'Irak, qui est aujourd'hui en position de force et avait accepté cette résolution il y a un an, alors qu'une partie importante de son territoire était occupée, ne veut pas aller trop vite et entend obtenir des garanties assurant que l'Irak ne cherchera pas seulement à gagner du temps. En attendant, il ne fait pas de doute que la pression militaire irakienne va se poursuivre. Mais comment obtenir ces garanties? Compte tenu des termes de la résolution 598, le cessez-le-feu et le retour aux frontières, pratiquement soignées sur le terrain, est le premier point. Le cessez-le-feu, dit-on, est un problème qui peut être résolu en six

heures. Il suffit d'un ordre, mais c'est avant tout une décision politique, et c'est là que la question se pose. Le vrai test de la bonne volonté iranienne sera l'échange des prisonniers, dont le nombre serait aujourd'hui, selon des sources diplomatiques, de deux en Iran pour un en Irak. L'échange doit être total et rapide, déclare-t-on à Bagdad, sans tenir compte du nombre dans chaque pays.

La France se félicite de la décision iranienne

Le gouvernement français a exprimé, mardi 19 juillet, sa satisfaction face à la décision de l'Irak.

« La France, indique un communiqué du quai d'Orsay, accueille avec satisfaction la décision de la République islamique d'Irak d'accepter officiellement la résolution 598 du Conseil de sécurité. [...] »

« Le gouvernement français estime que cette décision devrait ouvrir la voie à un règlement d'ensemble juste et durable du conflit Iran-Irak. Il rappelle l'attachement qu'il a toujours manifesté pour une application pleine et entière de la résolution 598 et est disposé à poursuivre sous ses efforts en ce sens. »

Un entretien avec l'ancien président de la République islamique

M. Bani Sadr se déclare prêt à rentrer à Téhéran

« si la démocratie y est entièrement rétablie »

« Je suis prêt à rentrer en Iran. Mais au préalable il faudra que la démocratie y soit entièrement rétablie ». L'ancien chef de l'Etat iranien, qui vit en exil en France depuis 1981, estime que 1988 sera en Iran « l'année du destin » et affiche un certain optimisme quant à l'évolution du régime islamique. « L'ouverture diplomatique vers l'Iran », qui vient de se manifester par l'acceptation de la résolution 598, dit-il, implique une ouverture démocratique à l'intérieur du pays. Le régime est obligé d'évoluer dans le sens de la démocratie, il n'existe pas d'autres possibilités.

M. Bani Sadr met cependant en doute les capacités des autorités iraniennes à mener à bon terme le difficile processus de paix. « Les efforts qui se font actuellement dans ce sens, affirme-t-il, ne pourront aboutir dans le meilleur des cas qu'à une paix armée. Pour qu'il puisse y avoir une paix durable, il faudra procéder à des changements au sein de l'équipe dirigeante à Téhéran, qui ne jouit pas de la confiance du peuple. »

L'ancien chef de l'Etat iranien, qui avait été au début de la guerre le premier commandant en chef par intérim des forces armées, se montre particulièrement sévère à l'égard de son successeur actuel, M. Rafsanjani. « C'est lui et lui seul qui porte l'entière responsabilité des défaites qu'a connues notre armée depuis Khoramchahr, dit-il. On a l'habitude, ici, de le qualifier d'« homme fort » du régime. En réalité, il est très faible et manque singulièrement de courage. S'il était vraiment courageux, il aurait dû se présenter devant le peuple, reconnaître sa responsabilité dans la défaite et présenter sa démission comme l'a fait en son temps le président Nasser après la défaite du Sinaï. »

Le prix de la défaite

Pour M. Bani Sadr, l'hodjatollah Rafsanjani tire l'essentiel de sa force du soutien que lui prodigue sans compter l'imam Khomeiny qui, souligne-t-il, l'a nommé à la tête de l'armée malgré l'opposition unanime des gardiens de la Révolution et des officiers de l'armée régulière, qui estiment qu'il « leur a volé la victoire et les a abandonnés dans la défaite ». « Nul autre que lui, ajoute-t-il, n'aurait accepté de faire la paix dans la défaite. » Cela dit, il précise que la démarche actuelle de

l'Irak est une « bonne chose », même si elle arrive en retard — « nous aurions dû accepter la résolution 598 il y a un an » — parce qu'elle limite les dégâts. « Toute nouvelle tergiversation aurait augmenté le prix que l'Irak devra payer pour la défaite. »

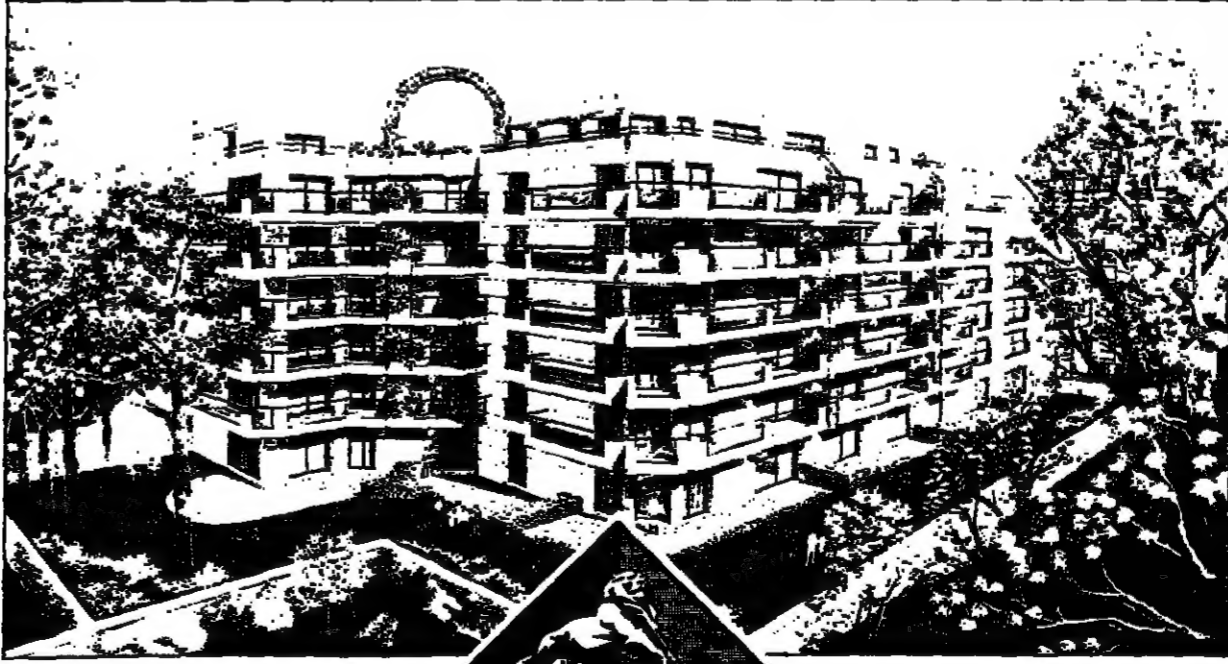
Comment explique-t-il le volte-face de l'imam Khomeiny qui, tout récemment, avait déclaré que les « ayatollah Montazeri qui demandaient une guerre totale contre les Etats-Unis, avait affirmé que la guerre contre l'Irak? « J'exclus, dit-il, la thèse de la maladie corporelle par certains milieux dirigeants à Téhéran qui affirment que l'imam est tellement malade qu'il ne peut même pas signer les documents officiels. Je pense plutôt à une série d'événements décisifs qui se sont produits récemment et qui l'ont convaincu de l'étendue de l'isolement de son régime. » Cet isolement, précise-t-il, s'est manifesté d'une manière éclatante lors des obsèques des victimes de l'Airbus qui n'ont réuni que quelques milliers de personnes, « fait sans précédent dans l'histoire de la République islamique ». A cela, il ajoute les démissions de l'imam avec le conseil des gardiens de la Constitution qui ont récemment refusé d'accepter le projet de loi exemptant le premier ministre, M. Mousavi, de l'obligation légale de présenter son nouveau gouvernement devant le Majlis (Parlement) une semaine après le vote de confiance. « A cette occasion, il vient de constater que les religieux iraniens sont passés à l'opposition et sont désormais décidés à ne plus garder le silence. »

M. Bani Sadr ajoute que l'occupation de Dehloran, même pour une période limitée, a démontré la faillite militaire totale du régime. « L'imam sait maintenant que si la guerre reprend, elle se déroulera désormais en territoire iranien. » Il estime enfin qu'en acceptant la résolution 598, le jour même où la convention démocrate se réunissait aux Etats-Unis, M. Rafsanjani et l'imam ont voulu faire un cadeau à M. Bush, qui avait désespérément besoin d'un succès diplomatique pour augmenter ses chances contre M. Dukakis. « N'oublions pas, dit-il, que c'est l'imam Khomeiny qui a contribué à l'élection de M. Reagan fin 1980 en ordonnant la libération des otages de l'ambassade américaine de Téhéran. »

JEAN GUEYRAS.

LE PIERRE I^{er} SCHEFFER

5, rue Scheffer - Paris 16^e



GRUPE PIERRE I^{er}

Venez retrouver le sens des valeurs au cœur du Trocadéro, dans un jardin entouré de jardins, à trois rues du pittoresque marché de Passy, à trois minutes des métros, à trois pas de la Tour Eiffel. Le Pierre I^{er} Scheffer réunit tous les avantages de sa situation exceptionnelle: le calme de son jardin et son ensoleillement, la sécurité, le luxe des prestations et la qualité technique de la construction. Une résidence de prestige, de 30 appartements où les 4/5 pièces sont des espaces privilégiés.

Bureau de vente: 3, avenue du Président Wilson - 75116 PARIS - Tél. 47.20.18.16

RUE MONTREUIL

Enquête

aux chimères

Les marchands ambulants et possèdent l'histoire de la Corse en deux volumes.

Les banniards ne montent au village que pour déposer leur demande de permis de construire. Ils réclament une mairie annexée près de chez eux et finiront par l'obtenir puisqu'ils sont déjà presque deux fois plus nombreux que ceux du « chef-lieu ». Le haut du village ignore cette colonisation, sauf lorsqu'il apparaît qu'elle pourrait bénéficier de l'adduction d'eau avant lui.

Neuf demandes de permis de construire ont été déposées en trois mois. Les terrains, indivisibles pour ne pas délier l'unité des morts et payer des droits de succession, semblent bien se partager dans l'anonymat des cabinets notariaux, et même se vendre à l'étranger. Pour récupérer un héritage de 35 000 francs, on établit des arbres généalogiques d'un mètre de long, on écrit aux cousins d'Amérique et on s'infirme trente-deux actes notariés. On bâtit, on fait du neuf, on se débarasse des lances vietnamiennes aux Fucos d'Ajaccio, apparues par surprise au début de l'année malgré l'opposition des conservateurs de musée. On est moins pareil, mais on respire mieux. Les héritiers réclament leurs droits.

« Enlève-moi ce jaune »

L'adjoint au maire est surpris en tenue de jogging, au coin du feu dans son ranch de la plaine. Il a raccroché son fusil derrière le magnétoscope. Il ne demande pas tout de suite à l'étranger qui l'envoie. Il est grand, il envoie les chiens mais il a un chat noir. L'adjoint ne chasse plus par compassion pour le sanglier. Il est viticulteur mais la vigne est fatiguée. Il replantera peut-être, si la CEE insiste pour l'encourager. Les chômeurs du village étagent en voyage, il emploie des immigrés.

L'adjoint est réagicien mais il a vu du pays, dans une famille boursarienne au sud et nationaliste au nord. Après les dernières vendanges, quand le rideau est retombé sur les festivités, il a eu envie d'évasion. Il est revenu de Paris au bout de quelques jours. L'adjoint a la nostalgie des parties de poker qui prolongent un peu le voyage sur le bateau du continent.

La frontière avec le village voisin passe derrière sa maison, au-delà d'une prairie encore verte où

courent quelques chevaux. Le terrain de chasse de l'ennemi a brûlé à la suite d'une lutte des envies. Le pavillon d'un continental, qui voyageait aussi mais sur Air France et aux commandes de l'appareil, a explosé il y a cinq ans. Les ruines sont intactes, et le notaire, pull mauve, chemise mauve, suggère de les classer « monument historique », pour faire honte à ses concitoyens. La pizzeria a été plastiquée, en juillet 1987, un mois après l'ouverture. La propriétaire parle de « jalousie commerciale », et les envieux de jalousie tout court. La pizzeria est ouverte dès 8 heures du matin, elle organise des soirées « polenta » et même « choucroute ».

Le maire habite Ajaccio. Les hommes le prennent par le bras dans la rue et les femmes le saluent. Il a installé un isoloir au village en 1984 mais n'y passent que ceux qui ne peuvent rien faire comme tout le monde. Le maire a réglé le problème d'eau, mais il n'a pas obtenu pour sa plaine le futur groupement scolaire de la vallée. Il envoie ses dossiers à la préfecture par recommandé, avec accusé de réception.

Sur le port, le pêcheur prépare son bateau pour la saison, et c'est en jaune qu'il le peint. En jaune, le bateau n'est pas pareil puisque les autres sont bleu et blanc. Le pêcheur aime la mer et le théâtre, il est un peu fou, et un vieil homme s'est approché : « Enlève-moi ce jaune ». Son pot de peinture dans les bras, le pêcheur continue. Il dit qu'il y a en Corse « un problème de droits ».

Le pêcheur est arrivé au bord de la mer en 1965, et un professeur du lycée Fesch s'est moqué de sa musette. Il a rossé les fils de douaniers français sans savoir pourquoi, dix ans avant de découvrir le mot colonisation. Il doute dix ans après. La Corse s'est toujours vendue au plus offrant. Les Américains peuvent venir avec leurs « valises de dollars ». Il tiendra leurs clubs de golf. Il faut « travailler » et il le montre de tout son jaune, au milieu du port. Le pêcheur doute encore un instant. Il parle du café au lait de sa mère, au village. Mais la mer, dans la mythologie, « c'est l'enfer ».

Le dernier des Corses est dans sa cuisine à l'heure où l'on vient lui dire au revoir. Il casse la croûte avec le maçon, dont on

regrette de ne pas avoir fait le portrait, mais on s'en finit plus. Le dernier des Corses est à peine surpris qu'on revienne puisqu'il n'a pas parié. Il n'en dira pas plus et il n'y qu'à regarder. Le retraité tend la main, et Prométhée retourne à son désert. On serre la main du premier, on désespère d'entrer en communication avec le second et on commence à avoir peur d'être éternellement indéfinissable. Après un départ rapide et une longue traversée, l'avion atterrit à Orly-Ouest et on n'en sait pas plus.

CORINE LESNES.

- (1) 40 % des Corses du continent sont toujours inscrits sur les listes électorales dans leur village d'origine.
- (2) Selon l'expression de l'écrivain José Gil.
- (3) Les Communistes sont appelés « pincuti » en mémoire des premiers soldats français et de leur casque à pointe.
- (4) Affaire du démantement de produits toxiques au large de Bastia par la société italienne Montedison au début des années 70.

La « gof » génération

DEPUIS que les étudiants ont remplacé les légionnaires, Corse a gagné un cinéma et des graffiti partout. Il y a mille cinq cents inscrits à l'université, venus de toute la Corse, et même, pour quelques-uns, de l'étranger. Corse est une terre de mélange.

Ce lundi, trois étudiants de l'Institut d'études corse sortent du cours sur le « cycle festif » : « Encore à la Saint-Jean ». La brune a vécu en Afrique. Sa grand-mère ne voulait pas entendre parler de la Corse à la maison, son frère a parlé « comme un haïtien ». Elle mange de la Bédouine. La blonde fait déjà partie de la deuxième génération de la lutte, elle est « essouffée » : « On n'a plus la force de lutter ».

Les étudiants parlent un langage mêlé de corse et de français. Il y a des mots nouveaux

comme « gof » qui veut dire laid, et elles les enseignent à une étudiante danoise. Elles racontent des histoires drôles, comme celle du Français qui a osé demander « un café, et vite », à un barman de Corse et qui a retrouvé « un café » à la place de la cuillère. Elles enseigneront peut-être, « Professeur de corse ? C'est tout », comme disent ceux qui, pour n'en n'avoir pas fait, souhaitent que leurs enfants fassent de bonnes études.

La « gof génération » est née sous l'occupation. Elle connaît tous les détails de la « répression », mais elle lit la presse colonialiste et elle regarde la télévision. Elle a un choc en voyant les lycéens manifester en couleur contre la loi Devaquet à Paris : « Mais, on est des ploucs, ici ».

Allongées sur leurs matelas, dans une chambre de l'ancienne caserne qui fait office de résidence universitaire, les trois étudiantes prennent du recul. Les cibles des nationalistes ne sont « pas toujours bien choisies ». La lutte « manque de penseurs », la diaspora est occupée à autre chose. « Tant que cela ne nous touchera pas au portefeuille... »

Mais cela ne dure qu'un instant. La lutte est intangible et il est temps d'aller coller les affiches pour la prochaine réunion nationaliste. Puisqu'on est revenu au « colonialisme », on prend la lutte au mot et on cite en exemple les jeunes Palestiniens lancés de pierres. Les étudiantes sont effrayées : « Mais, on n'est pas des tueurs ! »

C. L.

UN INTELLECTUEL EN POLITIQUE

Elisabeth BADINTER

Robert BADINTER

CONDORCET



Un intellectuel en politique

Fayard

140F - 660 pages

également paru chez Fayard
Correspondance inédite
de Condorcet et Madame Suard.

FAYARD

La région la plus pauvre de France

La Corse compte 240 000 habitants, selon le recensement de 1982 (276 000 habitants en 1984, 170 000 en 1955). A peine un habitant sur quatre a moins de vingt ans. Les étrangers représentent 10,8 % de la population (25 880 personnes). Signe d'un retour au pays, il est arrivé entre 1975 et 1982 plus de personnes nées en Corse (8 600) qu'il n'en est parti (5 200). La Corse compte le plus fort taux de célibataires de France.

Le nombre d'actifs a augmenté de 73 % en vingt ans. Le taux d'activité de la population en âge de travailler reste cependant inférieur à celui des autres régions : 59,9 % contre 70 % en moyenne nationale. La population agricole représente encore 12 % des actifs. Le taux de chômage est légèrement supérieur à la moyenne nationale : 11,5 %. Parmi les demandeurs d'emploi recensés, 28 % sont des jeunes (40 % en Lorraine ou en Basse-Normandie).

La « balance commerciale » avec le continent est très largement déficitaire (entrées de marchandises : 9 270 millions de francs en 1984, sorties : 414 millions, en produits viticoles pour la moitié). Les revenus des ménages sont à 61 % d'origine publique. Un ménage sur deux paie des impôts (moyenne nationale : 80 %).

La Corse reste la région la plus pauvre de France. Selon la Géopolitique des régions françaises, le revenu annuel moyen par habitant s'élevait théoriquement à 30 000 francs en 1982 (contre 71 095 francs en région parisienne). Compte tenu de la fraude, l'auteur conseille de ramener à 30 % l'écart avec le revenu national. La Corse est au premier rang national pour le nombre de voitures : 51,6 véhicules pour 100 habitants (43,4 en moyenne nationale) et au troisième rang pour le nombre de téléphones. Les salaires dans le privé sont inférieurs d'environ 30 % aux salaires en Île-de-France.

L'académie d'Ajaccio est la dernière pour le taux de réussite au bac. 75 % des maires des communes ont plus de cinquante-cinq ans. Les sommes engagées au PMU par habitant s'élevaient à 902 francs par an en 1985 contre 469 francs sur l'ensemble du territoire.

SOURCE : INSEE-Géopolitique des régions françaises.

LE MONDE IMMOBILIER

Publicité

Renseignements :

45-55-91-82

Poste 4138 - 4324

Société

JUSTICE

Une vente de bijoux de Roberto Polo relance l'affaire Chaumet

Coups de théâtre à l'hôtel Drouot, le mardi 19 juillet. On avait annoncé une simple vente de six « magnifiques bijoux », alors qu'il s'agissait en fait d'enchères de bijoux comme la France n'en a pas connus depuis un demi-siècle. Aussi les quelques trois cents personnes tassées dans la salle 5 de l'hôtel des ventes furent-elles témoins d'un spectacle peu commun.

Montant record : en moins de quinze minutes, cinq bijoux furent adjugés pour un montant total de 21 millions de francs, alors que les estimations les plus optimistes, qui portaient sur six bijoux, ne dépassaient pas 17 millions de francs. Propriétaire énigmatique à tout le moins : quelques heures avant la vente, on apprenait qu'il s'agissait de l'homme d'affaires américain Roberto Polo, actuellement incarcéré en Italie. Saïe judiciaire enfin : l'un des bijoux fut retiré *in extremis* de la vente sur ordre du juge d'instruction chargé de l'affaire Chaumet.

Ce joyau est un superbe collier de perles d'Orient, avec fermoir orné d'un diamant. Sur les quatre-vingts perles qui le constituent, trente avaient été confiées à la joaillerie Chaumet de la place Vendôme,

gérée par les frères Jacques et Pierre Chaumet, avant sa faillite retentissante en 1987, par la princesse de Beauvau-Craon. « Un dépôt pour des raisons de sécurité et non son dépôt-vente », a précisé à l'Agence France presse son avocat, M. Jean Loyrette. N'ayant jamais récupéré ses perles, la princesse a déposé une plainte pour « vol, escroquerie et abus de confiance », puis a demandé la saisie du collier, soupçonnant les frères Chaumet d'avoir monté ses perles avec cinquante autres avant de les vendre à Roberto Polo.

Record mondial

Opéré par des policiers de la brigade financière, la saisie du « lot 2 » fut donc ordonnée, mardi, par le juge d'instruction Paul-André Rochard, qui assure l'intérim de M. François Chanut, chargé du dossier Chaumet, dans lequel les deux joyaux sont incriminés de « banqueroute, abus de confiance, escroquerie, exercice illégal de la profession de banquier et soustraction de marchandises sous douanes ».

Les cinq autres bijoux mis aux enchères — deux bagues, deux sau-

toirs, une colliette — pourraient avoir fait eux aussi l'objet de transactions entre M. Polo et les frères Chaumet. Mais aucune demande de saisie n'ayant été commise à la justice, ils ont été adjugés dans un temps record. Une bague chevalière ornée d'un rubis de Birmanie a notamment atteint le record mondial de 10 millions de francs, au profit d'une acheteuse, qui renchérait d'un discret mouvement de tête et déclarait agir pour le compte de la maison Moussaïeff (Londres et Genève).

Les six bijoux avaient été déposés au Crédit municipal de Paris — le mom-de-piété — le 12 avril dernier par Rosa Polo, l'épouse de l'homme d'affaires en difficulté, contre un prêt de 2 millions de dollars. Le Crédit municipal avait ordonné leur vente judiciaire lorsqu'il avait appris les démentis judiciaires de Roberto Polo, le 3 juin. Roberto Polo, qui s'était spécialisé dans la gestion des biens des grands de ce monde, avait connu de sérieux revers de fortune en mai à la suite d'un mandat d'arrêt international lancé par un tribunal de Genève pour escroquerie et abus de confiance. Dans le même temps, à New-York, treize créan-

ciers l'accusaient d'avoir détourné 110 millions de dollars.

Roberto Polo avait, discrètement, quitté la France, où il résidait, tandis que le juge helvétique obtenait la saisie de ses biens. Une collection unique de peintures françaises du dix-huitième siècle lui appartenant avait déjà été vendue aux enchères le 30 mai pour un peu plus de 80 millions de francs. Des Watson, des Boucher, des Fragonard avaient ainsi été vendus sans fibre notable.

Depuis, Roberto Polo, sous le coup d'un mandat d'arrêt international lancé par la Suisse, a été arrêté, le 24 juin, en Italie. Il est aujourd'hui détenu au pénitencier de Laques, accusé d'avoir alimenté l'argent de ventes d'objets d'art, que lui confinaient ses clients, sur ses propres comptes, par l'intermédiaire de paradis fiscaux amicaux. Roberto Polo, âgé de trente-sept ans, d'origine cubaine et de nationalité américaine, s'était défendu dans une lettre adressée à l'agence Reuters en affirmant être la victime d'un « employé félon ».

E.P.

Après dix ans de procédure

Soixante-quatorze enfants roumains pourront rejoindre leurs parents adoptifs en France

Soixante-quatorze enfants roumains qui attendent, certains depuis plusieurs années, de rejoindre leurs parents adoptifs français vont enfin pouvoir gagner la France, a annoncé, le mardi 19 juillet, le ministre des affaires étrangères à Paris. Le conseil d'Etat roumain a, en effet, approuvé leur adoption et la liste des enfants concernés a été remise ces jours derniers par l'ambassade de Roumanie au Quai d'Orsay.

L'affaire des « bébés roumains » remonte à une dizaine d'années. A l'époque, des avocats roumains étaient venus en France proposer à des couples d'adopter, moyennant une certaine somme, des enfants roumains. Les candidats à l'adoption se sont alors rendus en Roumanie, où ils ont pu choisir comme on le leur promettait « leur » enfant avant d'ouvrir une procédure d'adoption. Les difficultés sont apparues quand ils ont demandé une sortie du territoire. Malgré de nombreuses démarches, la Roumanie s'opposait au départ des enfants. Beaucoup de parents effectuent, depuis plusieurs années, des aller et retour entre les deux pays.

Alerlé, le gouvernement français est intervenu à plusieurs reprises. En 1982, M. Michel Jobert, alors mini-

stre du commerce extérieur, avait évoqué ce sujet, lors d'une visite officielle à Bucarest, repris depuis lors à chaque visite d'un responsable de la diplomatie française en Roumanie ou de la diplomatie roumaine en France.

En avril 1983, M. Claude Cheysson, alors ministre des relations extérieures, avait obtenu le déblocage de quelques cas. Mme Mitterrand elle-même était intervenue sur ce problème. En novembre dernier, M. Didier Bariani avait déposé, en recevant au quai d'Orsay son homologue roumain, M. Aurel Duma, la « difficile passe » que traversaient les relations franco-roumaines, tant sur le plan économique et culturel que dans le domaine des droits de l'homme. Il avait émis le souhait que « du côté roumain, les services compétents ne fussent pas de faux espoirs » chez les parents candidats à l'adoption.

En février dernier, le gouvernement roumain a fait savoir qu'il n'accepterait plus à l'avenir l'ouverture de nouveaux dossiers d'adoption. Les parents adoptifs de quatre-vingt-deux autres enfants attendent encore cependant l'autorisation du gouvernement roumain.

Ch. Ch.

Après l'évasion de Bourg-en-Bresse

La grève des surveillants n'a pas fait l'unanimité

Tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver Raymond Valéro, évadé depuis le 14 juillet de la prison de Bourg-en-Bresse, le Syndicat national pénitentiaire des personnels de surveillance FO avait lancé, le mardi 19 juillet, un mot d'ordre de grève pour protester contre l'insécurité dans laquelle vivent les surveillants, illustrée par l'état critique de M. Sébastien Yezek, frappé à coups de barre de fer par l'un des évadés (nos dernières éditions du 20 juillet).

Cependant, ce mouvement, achevé mercredi 20 juillet, à 7 heures, a été diversement suivi, les autres organisations syndicales faisant savoir qu'un refus des parloirs ou des extractions de cellule en cette période de l'année risquait d'entraîner des éffervescences, sinon de nouvelles révoltes d'été, dans les prisons. Ainsi à la prison des Baumettes à Marseille, l'Union fédérale autonome pénitentiaire, majoritaire à 53 %, a refusé de s'associer au mouvement.

Cela ne signifie pas que le personnel pénitentiaire soit divisé. Si M. Jacques Viarettes, secrétaire général du syndicat FO, a déclaré qu'il souhaitait à la fois un rétablissement de la peine de mort pour les

détenus qui tentent de tuer un gardien et un retour au quartier de sécurité, les représentants des autres syndicats, CFDT, CGT, autonomes, sont unanimes pour demander à la chancellerie des moyens permettant d'assurer leur sécurité et exprimer à leurs collègues de Bourg-en-Bresse leur « évotion et leur entière solidarité ».

M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, avait pris les devants en publiant une communication dans lequel il annonçait que « tout sera fait pour que celui qui est en fuite soit retrouvé et jugé dans les meilleurs délais », après avoir fait part « à chacun des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire (...) de son indignation ».

« L'inspecteur Loiseau reste en prison. — M. Gilles Rivière, juge d'instruction à Paris, a rejeté, le mardi 19 juillet, la demande de liberté présentée par l'inspecteur de police Dominique Loiseau, détenu depuis le 23 janvier 1988, et inculpé d'association de malfaiteurs, vols et complicité, crimes qu'il assure ne jamais avoir commis (le monde du 15 juillet).

EN BREF

« Piper-Alpha » : mort d'un technicien français. — Le technicien français de la société Colsonip, Eric Brianchon, qui avait été grièvement brûlé le 5 juillet lors de l'explosion de la plate-forme pétrolière « Piper-Alpha », est mort, le mardi 19 juillet à la Royal Infirmary d'Abou-Djéda (Ecosse). Brûlé à 50 %, Eric Brianchon avait subi plusieurs greffes de la peau, mais il a succombé probablement à la suite d'une infection généralisée. Son décès porte à 187 le nombre des morts de la catastrophe de « Piper-Alpha ». — (AP, Reuters.)

Deux militaires français tués dans un accident d'avion. — Deux pilotes militaires, un moniteur et son élève, ont trouvé la mort, mardi 19 juillet, dans l'accident de leur appareil d'entraînement — un avion à hélice de type Epinio — qui s'est écrasé près d'Eymoutiers, dans la région d'Angoulême (Charente). Les deux membres d'équipage, Eric Marchal, trente ans, moniteur détaché de l'Aéronavale auprès de l'armée de l'air, et Pascal Aertner, vingt et un ans, élève-pilote à la base de Cognac, ont été tués sur le coup. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de cet accident qui s'est produit au cours d'une mission d'entraînement à basse altitude.

Réintégration de la Ghrnéenne exclue d'un cours du MRAP à Pithiviers. — Le comité local du MRAP à Pithiviers a décidé, le mardi 19 juillet, de réintégrer, dès le rentrée, à son cours d'alphabétisation, Mme Stella Horsin, jeune Ghrnéenne qu'il en avait exclue en invoquant sa qualité d'épouse d'un membre du Front national. La direction du MRAP, à Paris, avait « déploré » cette décision et approuvé par la presse » en souhaitant un règlement rapide.

EDUCATION

Universités et entreprises

La CEE propose d'accélérer le développement du programme COMETT

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Faire coopérer sur une base transnationale les universités et les entreprises afin de mieux former les étudiants aux nouvelles technologies : tel est l'objectif du programme COMETT (1) lancé en 1986 pour une première phase de trois ans (1987/1989). S'appuyant sur les succès enregistrés, la Commission européenne propose maintenant aux gouvernements de développer le programme au cours d'une seconde phase qui correspondrait à la période quinquennale 1990/1995.

COMETT I bénéficie de crédits s'élevant à 45 millions d'ECU, soit 315 millions de francs. La Commission européenne pour COMETT II une enveloppe de 250 millions d'ECU, soit 1,750 milliard de francs. Le programme européen de liaisons universités-entreprises disposerait de la sorte d'un budget annuel de 50 millions d'ECU (350 millions de francs) au lieu des 105 millions de francs dans la phase actuelle.

Bruxelles suggère en outre que COMETT II soit élargi aux pays de l'Association européenne de libre-échange (ALE), à savoir l'Autriche, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Suisse. Les modalités de cette association, y compris le montant de la contribution financière qui serait demandé

aux voisins de l'ALE, seraient définies par la suite. M. Jacques Delors, président de la Commission, a déjà annoncé son intention d'insister auprès des chefs d'Etat et de gouvernement des Douze en décembre prochain, lors du conseil européen de Rhodes, pour qu'ils accueillent sans réserve les programmes tels que COMETT ou ERASMUS, dont l'objectif est de développer les formations transnationales.

COMETT c'est à son principe — dont le reste découle — encourage la mise en place d'un réseau européen d'associations Université-industrie pour la formation. Ces associations déterminent les besoins en formation avancée et les moyens d'y répondre. Elles peuvent réaliser des programmes communs de formation et prévoir le placement d'étudiants, le détachement d'universitaires dans les entreprises ou de cadres qualifiés dans les universités. En 1987 et 1988, cent vingt-trois associations de ce type ont été créées. La Commission souhaite parvenir à la création d'un total de deux cent cinquante associations.

Quatre types d'interventions mises en œuvre par ces associations Université-industrie bénéficient ainsi du soutien financier de COMETT :

1) les stages transnationaux d'étudiants COMETT, subventionnant le placement d'étudiants dans

des entreprises établies dans un autre pays membre. Deux cent trente-six bourses ont été accordées au cours des deux premières années de fonctionnement. L'objectif assigné à COMETT II est d'en financer quinze mille sur cinq ans, soit un rythme de trois mille par an. Ces bourses (contrairement à celles d'ERASMUS) sont accordées en fin d'études lorsque la formation universitaire de base est acquise.

2) les bourses transnationales pour cadres industriels et pour universitaires. Il s'agit, grâce à des détachements, de recycler, de mettre à jour au niveau européen les connaissances des uns et des autres et de préparer ainsi des formateurs. COMETT a financé 123 bourses de cette sorte en 1987 et 1988.

3) développement de projets conjoints Université-entreprises pour la formation continue. Deux cent onze de ces projets qui sont axés sur la technologie industrielle ont vu le jour depuis 1987.

4) projets multilatéraux de formation multimédias. Ces projets, dont 92 ont bénéficié du concours de COMETT en 1987 et 1988, utilisent les nouvelles technologies de l'information pour permettre un enseignement à distance destiné, en particulier, au personnel des entreprises.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Community in Education and Training for Technology.

Le nouveau roman de

MADELEINE CHAPSAL

Une saison de feuilles

406 p. 98 F.

Ces gens-là ne sont ni animal ni végétal : ils sont une part de notre souffrance. Françoise Dolto.



FAYARD

es indépendantistes

Assaut contre la grotte

Le président de la... et le... ont...
 Le... de... a...
 Le... de... a...
 Le... de... a...

BULLETIN D'ABONNEMENT

MENTS

Société

FAITS DIVERS

L'affaire du « Clos Saint-Michel »

Des anomalies, mais des responsabilités pour le moins partagées

MARSEILLE de notre correspondant

La presse avait été convoquée... micro-tendus, appareils photo en batterie... pour assister en direct à la « débravure ».

...mère et la fille et leur faire effectuer leurs premiers pas de femmes libres. Mais voilà que, à peine sortie du Clos Saint-Michel, Bernadette déclarait aux témoins stupéfaits :

« Ici, c'est ma maison, je ne veux pas sortir... » Les animateurs de SOS-Enfants et leurs avocats tentaient alors de rassurer la malheureuse, certainement ébranlée par cette foule.

partie médiatique de l'affaire sachevait en farce.

Reste le fond. Il est inchangé par cette péripétie. Une enquête financière a été ajoutée en dossier, mais la direction de l'établissement, par la voix de M^{me} Bernadette Amaranini, a répondu point par point aux accusations.

Communication

Selon M^{me} Catherine Tasca

Les chaînes privées doivent avoir des missions d'intérêt général

La réhabilitation du secteur public et la nécessité d'une responsabilité d'intérêt général... La rénovation de l'instance de « régulation » de l'audiovisuel, devrait, selon elle, permettre de « redéfinir les rapports entre État et secteur privé ».

La CNCL autorise l'extension de M6 dans l'est de la France

NRJ décide de saisir le Conseil d'Etat

NRJ, faute d'avoir obtenu satisfaction devant la CNCL, a décidé de saisir le Conseil d'Etat. La radio privée maintient, en effet, les accusations formulées dans le recours qu'elle avait déposé en juin dernier, contre l'extension de M6 à Charleville-Mézières et à Bar-le-Duc.

Quotidien récemment créé à Toulouse

« Le Courrier Sud » dépose son bilan

TOULOUSE de notre correspondant

La SARL Le Courrier Sud, éditrice du quotidien de même nom récemment créé à Toulouse, a déposé son bilan, mardi 19 juillet, devant le tribunal de commerce de la ville.

Malgré quelques opérations publicitaires royalement menées, comme l'annonce d'une candidature à la reprise du quotidien Le Sport, Le Courrier Sud n'est jamais réellement parvenu à convaincre le monde toulousain des affaires, dont la commission d'intérêt avec la Dépêche du Midi a souffert dans l'attente des velléités de participation à l'entreprise.

Deuxième vague d'enquêtes du CESP

L'audience de TF 1 se tasse au profit des nouvelles chaînes

TF 1 obtient 40,3 % de part de marché du lundi au vendredi et Antenne 2, 28,2 % selon la deuxième vague du sondage annuel du CESP sur l'audience des radiotélévisions, réalisé du 11 avril au 11 juin 1988.

Après la collision ferroviaire de Toulouse

Le conseil d'administration de la SNCF se réunit pour étudier les problèmes de sécurité

La collision qui s'est produite, le mardi matin 19 juillet, à 8 h 01, entre deux trains de voyageurs, à proximité de Toulouse (Le Monde du 20 juillet), collision dans laquelle seize personnes ont été blessées, serait, selon la SNCF, la conséquence d'une erreur humaine.

Et Bernadette ? Mme Amaranini affirme qu'elle était « choyée ». Si elle ne sortait pas, c'est parce qu'elle était incapable de se débrouiller seule. La place de cette jeune handicapée mentale était-elle au milieu de ces visiteurs ?

La DDASS, qui subventionne l'établissement conventionné et lui accorde un prix de journée de 300 F, demande aujourd'hui l'exemption du jugement, mais elle semble, durant vingt ans, avoir toléré que le « scandale » existe.

JEAN CONTRUCCI

Les répliques de la direction

Le rapport de la DDASS avait établi en effet que, parmi les vieillards dont l'état d'hygiène de certains laissait à désirer et qui s'étaient plaints de mauvais traitements, vivait une jeune fille de vingt ans, Bernadette Garcia, née dans l'établissement où déjà se trouvait un autre, Marie-Louise, jamais scolarisée et qui n'avait pas franchi une seule fois les grilles de l'établissement.

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Train d'enfer

Journée néerlandaise, le mardi 19 juillet, dans le Tour de France, avec la victoire de Van der Poel, à Pau, et celle de Van Poppel, à Bordeaux. Delgado conserve le maillot jaune, mais il est sur la sellette : des rumeurs laissent entendre qu'il a subi un contrôle antidopage positif.

acquies. L'événement le plus important de la journée s'est produit dans la coulisse. Et il concerne Delgado, le porteur du maillot jaune, dont nous disions hier qu'il avait couru gauchement, sans fatigue.

LES CLASSEMENTS

Dix-septième étape Toulouse-Pau (38 kilomètres) 1. Van der Poel (PB), en 46 min 36 s (moyenne 48,927 km/h) ; 2. De Wilde (Belg.) ; 3. Phimey (EU) ; 4. Bontempi (It.) ; 5. Elliott (GB), tous même temps.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Historique étape Pau-Montélimar (74,5 kilomètres) 1. Simonnet (Fr.), en 1 h 48 min 18 s ; 2. Bremmann (EU) ; 3. Larsen (Norv.) ; 4. Odin (Fr.) ; 5. Vikstedt-Nyman (Fin.), même temps.

Le Tour est-il trop dur ? La présence dans le haut du classement de Boyer, Fosse et Roux, représentants de la nouvelle vague du cyclisme français, laisse à penser que les difficultés ne sont pas excessives. L'épreuve, il est vrai, évolue en permanence sous le signe du paradoxe.

Pedro Delgado soupçonné de dopage

Bomba, le mardi 19 juillet, sur le Tour de France : selon un rumeur, dont Antenne 2 s'est fait l'écho, Pedro Delgado aurait été reconnu dopé, soit à la suite d'un contrôle antidopage, et soit par un test effectué dans le laboratoire de Gert Theunisse.

De son côté M. Jean-Pierre Courcol, directeur de la société du Tour de France, a fait savoir, par l'intermédiaire de M. Claude Soria, son délégué à la presse, qu'il était sûr de la véracité des rumeurs mais qu'il ne pouvait en tirer aucune conclusion avant d'être officiellement informé d'un éventuel contrôle positif du coureur espagnol.

Alors que l'épreuve se révèle très difficile et qu'elle bat néanmoins les records de vitesse, on pouvait s'étonner de la généralisation des analyses médicales négatives et, bien entendu, s'en réjouir. Or, voici que deux coureurs de premier plan sont aujourd'hui suspectés : le détenteur du maillot jaune et le principal rival de la course.

M. Xavier Louy, le directeur de l'épreuve, a rappelé la procédure à suivre en cas de contrôle antidopage positif. « Dans le Tour de France, le contrôle anti-dopage concerne les deux premiers de l'étape, le maillot jaune et deux coureurs tirés au sort. Les résultats sont envoyés par l'inspecteur médical au laboratoire. Lorsqu'il y a un cas positif, il vient le président du jury des commissaires ».

Selon la procédure habituelle, le commissaire doit alors informer par lettre recommandée l'Union cycliste internationale et le Fédération nationale du coureur concerné, seule habilitée à lui signifier officiellement le résultat du contrôle. Le coureur a droit à une contre-expertise avec le deuxième faiseur, expédié à un laboratoire de son choix.

Le Monde dossiers et documents LE TOUR EN FRANCE JUILLET-AOÛT 1988 - NUMÉRO SPÉCIAL, 24 PAGES

ART

Le théâtre d'aujourd'hui... Un classique pour le Théâtre-Action... Les nouvelles chaînes de TF 1 se tassent au profit des nouvelles chaînes.

Un classique pour le Théâtre-Action... Evénement de la soirée... Le Théâtre-Action a été créé en 1971 par Jean-Claude Cochet et son frère Jean-Claude.

Deuxième vague d'enquêtes du CESP... TF 1 obtient 40,3 % de part de marché du lundi au vendredi et Antenne 2, 28,2 % selon la deuxième vague du sondage annuel du CESP.

L'audience de TF 1 se tasse au profit des nouvelles chaînes... TF 1 obtient 40,3 % de part de marché du lundi au vendredi et Antenne 2, 28,2 % selon la deuxième vague du sondage annuel du CESP.

Le Tour en France... Le Tour de France féminin... Historique étape Pau-Montélimar (74,5 kilomètres).

Le Tour en France... JUILLET-AOÛT 1988 - NUMÉRO SPÉCIAL, 24 PAGES

ARTS ET SPECTACLES

AVIGNON 88

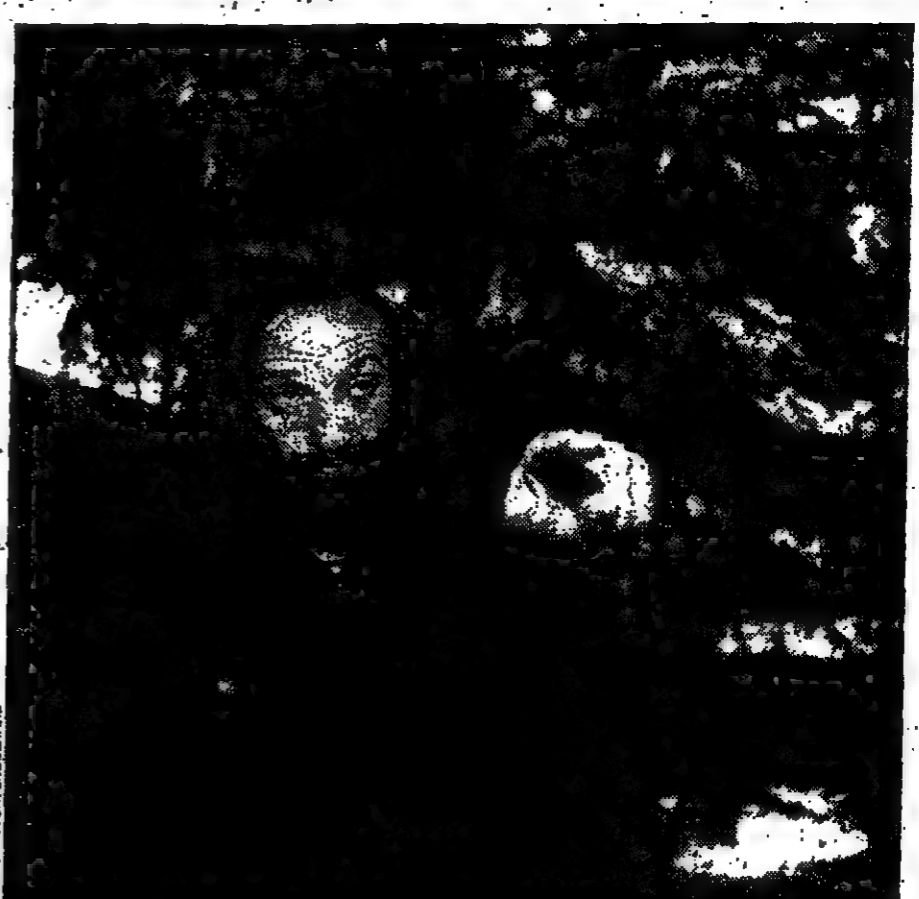
Vassiliev est là, et il « assure »

L'ENGOUEMENT pour les Soviétiques est en passe de remplacer la folle espagnole. Dans l'un et l'autre cas, à la base, il y a l'avidité de connaître des gens qui, pour des raisons historiques opposées, ont été isolés de notre monde occidental.

Occidentaux : nous avons voulu être libres et nous avons gagné. Mais ce que vous voyez s'est préparé pendant les années Brejnev. Vous recevez une impression d'effervescence, je dirais que nous vivons une période de stagnation.

VASSILIEV dit à peu près qu'il ne faut pas confondre liberté et fascination de l'Occident. Il se situe nettement par rapport au problème tchécoslovaque, mais demeure évasif à propos de l'Arménie.

Parmi le public, il y avait des Russes d'ici, qui écoutaient parler leur langue en hochant la tête, en souriant tendrement sans se soucier du discours.



COLETTE GODARD.

Ce qui se passe ici au Festival ? Le spectacle de Vassiliev (Le Monde du 20 juillet). Six personnages en quête d'auteur, en attendant la pièce de Boulgakov, Ce fou de Jourdain, plus les rencontres et débats : une sorte d'avant-première.

Catogan, barbe rasputinienne, tout de noir vêtu, le metteur en scène Anatoly Vassiliev est très demandé, et il « assure ». Il écoute attentivement, comme si c'était chaque fois la première fois, l'inévitable demande à propos des années de censure, des bienfaits et limites de la « perestroïka ».

Il a suffisamment tourné en Europe pour se faire une idée de ce que l'on attend de lui : « Sauf en Yougoslavie, qui est un pays frère, on peut résumer ainsi l'opinion des

« Les Nouveaux Messieurs », de Jacques Feyder Les socialistes en noir et blanc

PAUL VALÉRY évoque, dans un poème de *Charmes*, un « arbre formé de quatre jeunes filles », un olivier semblé-til, dont les ramures d'argent se sont scindées en quatre perches.

Peu connu, peu célébré dans les histoires du cinéma, *Les Nouveaux Messieurs* de Jacques Feyder est un chef-d'œuvre. L'un des trois ou quatre sommets du cinéma muet français.

Le grand pianiste Martial Solal accompagnait la projection des *Nouveaux Messieurs*, comme il était d'usage au temps du muet.

OFF Un classique pour le Théâtre-Action

Le vieux Grenoble, au soleil, a des airs d'Italie. On s'écoute sur la petite place où s'érige la statue de Bayard.

L'un et l'autre sont d'abord engagés dans un théâtre d'intervention sur des thèmes d'actualité. La ville leur attribue une petite école désaffectée, puis finalement, après une autre étape, un petit théâtre de 100 places.

Depuis trois ans, le Théâtre-Action s'est délégué le théâtre d'intervention pour un répertoire classique dans lequel s'inscrit ce *Cardillac* que Renata a adapté en essayant « d'être le plus près possible de la langue de Voltaire ».

Tout en maintenant le rythme de ses activités multiples le Théâtre-Action s'est fait depuis quatre ans le promoteur d'un festival de théâtre européen.

* Lycée Frédéric-Mistral à 21 h 30. Du 15 au 30 juillet.

Autour d'André du Bouchet Convulsions et confidences

Des lectures et une exposition pour une approche pédagogique d'un poète majeur : le Festival d'Avignon accueille cette année André du Bouchet.

L'atmosphère était tout autre pour les lectures des textes personnels, si l'on ose dire, du poète. En proposant lui-même une traversée de son œuvre, André du Bouchet a mis en évidence son caractère de « work in progress ».

« Michel Sidroff, qui réalisait ces lectures » pour France-Culture, marquait cependant l'un des meilleurs outils d'introduction à l'œuvre d'André du Bouchet : la confrontation de ses textes avec les œuvres de peintres, sculpteurs et dessinateurs qui ont accompagné leur gestation depuis plus de trente ans.

Les organisateurs, Serge Jovin et Pierre Galliard, ont par exemple mêlé des brochantes de Bouchet et des gravures et dessins de Tal Coat (dont d'admirables crayons comme *Paysage de Trains et Vols*) : si bien que les bifurques et taches du texte raté se semblaient préfigurer celles des futures illustrations.

Le Festival estival de la Somme. Dans le cadre magnifique de l'abbatiale gothique qui jouxte les locaux de l'abbaye de Saint-Riquier, le département de la Somme organise des concerts. Le 23 juillet, des œuvres de la Renaissance, interprétées par l'ensemble vocal Deller Consort. En clôture, la *Symphonie en la majeur KV 20 de Mozart* par la Philharmonie de chambre de Pologne, qui accompagnera également Patrick Gallois dans l'intégrale des *Concerti pour flûte et harpe*, avec Frédéric Cambréling, la Double Concerto pour flûte et harpe.

Nicole Mossoux et Marc Monnet Les rites et les sons

Rites de dévoration dans un trio pour réfrigérateur, danseuse et dîner. Jeux de sons et d'échos. La jeune danse européenne s'inspire des performances.

Curieux petit visage de Méphistophélès aveugle, et porte une sorte de barboteuse. Elle rampe, se convulse, roule sur le sol, ses mouvements sont à la fois légers et violents.

DANS les Petites Morts, de Nicole Mossoux, présentées dans le cadre de la « carte blanche » à Karine Saporta, le réfrigérateur n'a pas la prééminence la moins inquiétante ; il est tapi dans l'ombre, mais son ventre est lumineux quand il s'ouvre.

Corné par quatre tourelles métalliques, éclairées par des spots au ras du sol ou suspendus, trois interprètes en combinaison rayée, violemment maquillées et perruquées, produisent du son. Sort avec leurs pieds, en tapant, trépigant, sautant sur des plaques de contreplaqué ; soit avec leur gorge et leur bouche : cris, gloussements, chuintements, râles, onomatopées, claquements de langue, etc.

Le petit jeu qui soumette en classe de nous rêve à la riche symbolique de l'acte de manger, aux troubles fous et aux sombres désirs qui se cachent dans nos rapports compliqués à la nourriture.

Nicole Mossoux a sûrement quelque chose à dire. Mais elle ignore encore, comme beaucoup de jeunes créateurs, les vertus de la concision : ses *Petites Morts* sont trop longues de moitié. Pourtant le muet, tel qu'il est, laisse au public un goût assez épais pour qu'on ait envie de s'écarter de la prochaine préparation.

Marc Monnet prévient d'entrée de jeu : « Ceci n'est pas de la danse ! » Sa compagnie, au nom avare de « Caput Mortuum » (tête de mort), a été créée, dit-il, pour répondre à une demande spécifique, celle de repenser l'opéra, le rapport entre le son et la scène.

Sylvie de Nussac. Contrairement à ce qui avait été annoncé (Le Monde du 6 juillet), Lila Greene, Sidonie Roebon et Ella Wollington ne participeront pas à la soirée d'hommage à Hideyuki Yano, le 29 juillet. On verra uniquement des films et des vidéos sur le travail de chorégraphie.

MUSIQUES

New-York : visite des clubs de jazz

La grosse pomme et les bananes

Où écouter du jazz à New-York ? Comment ? A quels prix ? Pour quels styles ? Quand applaudir ? Faut-il siffler ? Les clubs new-yorkais, mode d'emploi.

VOUS descendez le cœur serré, comme à chaque fois (c'est chaque fois la première), l'escalier raide du Village Vanguard. Un taxi jeune brimbalant, où vous avez jargonné en espéranto avec un chauffeur débarqué dans la ville à peine après vous, vient de vous larguer sur la 7^e Avenue, à hauteur de la 11^e Rue. J.J. Johnson, que vous venez de voir au Festival de Montréal, est annoncé sous la marquise rouge. A Montréal, J.J. Johnson a bien joué, si l'on veut, mais sans forcer, partie gagnée d'avance. Ici, il est chez lui, « en ville », dans le temple, la « grosse pomme ».

New-York, son petit public d'amoureux et de musiciens, se comporte avec le jazz comme Séville avec les taureaux. Avec un rien de superbe, pour New-York, il n'est de vérité qu'à New-York. Ailleurs, c'est pour rire ou pour vivre. Cela dit, il est évident que J.J. Johnson ne joue pas devant le minuscule Max Gordon, le patron nonagénaire du Vanguard qui a reçu dès leurs débuts tous les créateurs du jazz moderne, comme il jouerait ailleurs. Ici, le musicien est devant ses pairs, devant ses fils et souvent devant le saint-esprit du jazz. Ça n'a l'air de rien, mais ça crée des obligations. Au Vanguard, un trait particulièrement heureux dans la phrase, ou une innovation harmonique, peut faire qu'un vieil ami, du fond de la salle, murmure votre nom, comme un rôle de plaisir (« Oh, Jay Jay... »).

A quatre jours de distance, J.J. Johnson est passé d'une prestation aimablement désinvolte à un concert d'une rare finesse. Même groupe, même répertoire, autre exigence du lieu. Nul mépris à cela, nulle moquerie ; c'est d'une différence d'imaginaire qu'il s'agit. A en juger par la composition des salles, le jazz, c'est vraiment l'air.

Sartre, le batteur et le pilier

Pour en rester à Sartre, pas le Sartre que citait cette touriste impatiente de récupérer sa valise à l'aéroport (« Eh bien ! comme dirait Sartre : les premiers seront les derniers ! »), mais un Sartre plus connu : « Le jazz, écrivait-il en 1947, au retour de son premier voyage, c'est comme les bananes : ça se consomme sur place ».

Que vous soyez amateur du premier ou du septième cercle, ou encore de cette espèce plus fréquente qui tient à visiter son premier club à New-York, ne tergivez pas. Promesses Vanguard comme « avant-garde », ne dites pas « vanguard », réservez au 265-40-37, et descendez l'escalier (le cœur serré). Il vous en coûtera 16 dollars d'entrée et 6 minimum de consommation. Pour ce prix, vous apprendrez que l'énorme pilier qui vous cache le batteur - probablement la résidence secondaire du minuscule Max Gordon - est juste au milieu de la scène, mais on n'a rien sans rien. Les disques de Coltrane, de Bill Evans et, de proche en proche, de tous les autres enregistrés au Village Vanguard, sont assez nombreux pour vous faire regretter de n'y être point descendu. Vous n'espérez tout de même pas, dès la première fois, avoir accès à la très petite cuisine du lieu, au moment où Cecil Taylor prépare des œufs au plat pour Max Gordon...



L'entrée de Birdland, 4 heures du matin, photographiée par William Claxton.

Né en Californie d'une mère chanteuse - son frère aîné jouait du boogie-woogie au piano. - Claxton fut gagné à la cause du jazz à sept ans, lors d'un spectacle de Cab Calloway et Lena Horne. Il est l'auteur du premier livre d'images de jazzmen qui ait l'allure d'un livre d'art : « Jazz West Coast », paru chez Twelvethrees Press en 1955.

Inutile de demander au taxi d'un air, entendu de vous conduire au jazz. Vous lui apprendriez du même coup qu'il y a des clubs de jazz à New-York. Et pour ne pas démentir, il vous déposerait illico devant un infâme bestringue que votre sens de l'orientation vous eût permis de trouver sans aide. A moins qu'il ne s'agisse d'un

tez sous aucun prétexte de votre rôle : celui de touriste, soit, mais de touriste à qui on ne la fait pas.

Combat de titans au Sweet Basil

Au sortir du Vanguard, dès la fin du premier « set » - sinon, vous devez repayer. - ne changez pas de trottoir. Les clubs ne sont pas seulement des autres où

d'où sont extraits les deux clichés reproduits ici. Après sa rencontre avec le directeur de la firme Pacific Jazz Records, William Claxton inaugure un style de photos qu'on allait retrouver sur toutes les pochettes de disques de jazz. Il est également célèbre pour ses portraits d'acteurs et ses reportages de mode.

d'un rugissement d'enfant (« Ow ! Reggie... »). Amitié, rivalité, histoire personnelle ou splendeurs nipponnes des premières tables, Rickie Ford (ténor) et Sonny Fortune (alto) se livrent un combat de titans. Plus démesuré encore le lendemain. L'effet du jazz existe encore. Imprévisible, instantané et capricieux. Comptons 12 dollars d'entrée, 8 de consommation, dans les 40 au total pour dîner.

Vous pouvez toujours réduire votre participation au minimum. Il n'est toutefois pas indispensable de vous tenir avec méfiance au bord de votre chaise, armée à votre sac à main, prête à tirer à vue sur tout ce qui passe (le service est partout très aimable), comme si l'on devait vous arracher vos boucles d'oreilles sous les yeux du bassiste (probablement complice) : Mais, d'un autre côté, cela ne peut pas faire de mal.

Lundis difficiles pour Mr. Allen

Dans la foulée, c'est l'embarras du choix. La nuit, le temps et l'argent sont vos seules limites. Autant dire qu'il n'y en a plus. Au Bradley's, doux, élégant, idéal pour inviter des gens qui n'aiment pas le jazz, vous retrouvez George Coleman et Bob Cranshaw (70 University Place, 228-64-40). Au Village Gate, Mongo Santamaría ou McCoy Tyner, mais aussi bien, en direct de Trinidad, Black Stella, tout un programme (à l'angle de Bleeker Street et Thomson Street, 475-51-20). Au Blue Note, Elvin Jones ou un groupe de salsa (131 sur la 3^e Avenue ouest, 475-85-92). Subiste toujours la glorieuse incertitude de la soirée : mais, à toutes ces adresses, le programme est garanti. Même s'il change chaque semaine. On oublie enfin un peu vite que les clubs de jazz et leurs quartiers sont les seuls endroits de fréquentation convenable entre communautés noire, blanche, orange, bleue, dans un pays qui a particulièrement raté leur harmonie.

Un peu plus haut, dans la direction de la haute ville (uptown), on s'arrêtera au Carlos : Hamiet Bluiett, tous les lundis, est en big band (6^e Avenue, entre la 9^e et la 10^e Rue, 982-32-60). Passé le Zanzibar and Grill (caldoumbour) où joue Junior Mance (779-06-06), cap sur le légendaire Birdland que l'on dit transformé en strip-tease. Pourtant, le très vertueux Henry

de Joe Calderazzo, chez Mikel's (760 Columbus, 864-88-32).

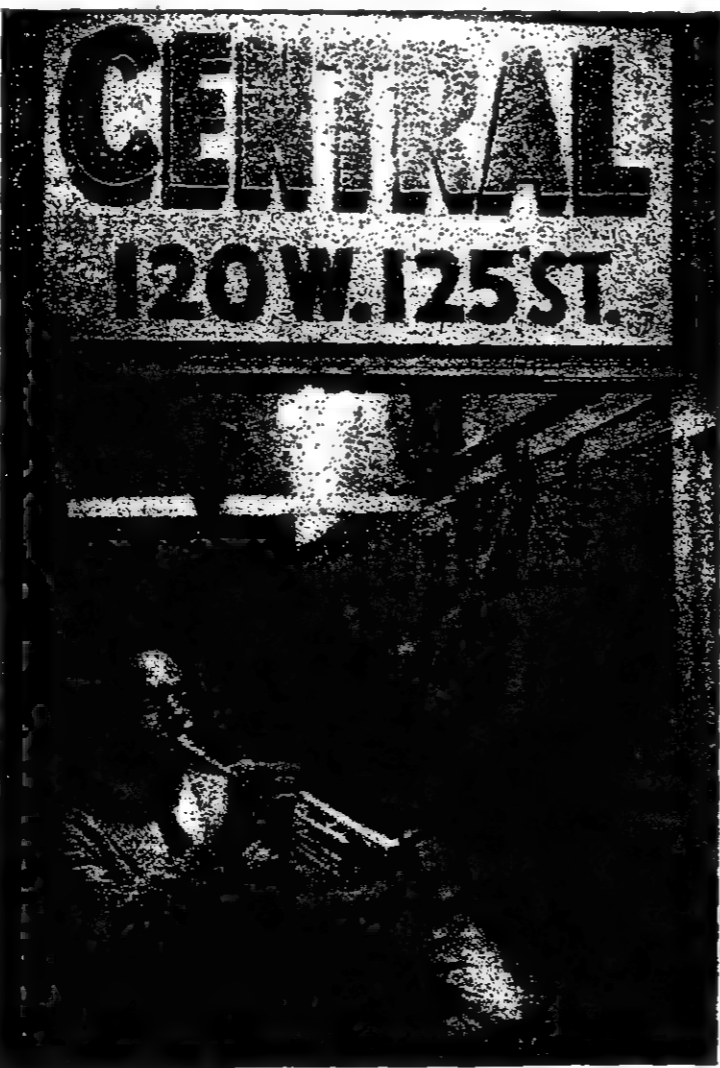
A mi-chemin, mais ceci n'est qu'une information pittoresque, sachez que tous les lundis que le Bon Dieu fait, Woody Allen, Mr. Allen comme dit le maître d'hôtel, confirme au Michael's Pub que la clarinette est un instrument impossible. Cela devrait vous faire des souvenirs à 25 dollars l'entrée. Mr. Allen joue à sa façon, mais avec beaucoup de cœur, ce qui est l'essentiel. Un excès de technique ne brise jamais, chez lui, l'élan de l'improvisation. L'exercice semble assez heureusement compléter sa cure analytique. Il est de style ancien, dit New Orleans.

Amateur des trois premiers cycles, ce guide ne vous sera pas d'un grand enseignement. Comme tout le monde, vous retourneriez du Vanguard à Mikel's en essayant de faire connaître que ce n'est pas votre première visite, comme on fait la tournée des bistros de son village natal. Le Village Voice, acheté avant même de passer la douane, vous aura dicté les programmes de la semaine. Nul autre cicérone que votre conscience et cet amour éperdu qui vous ruine ne vous aura signalé sur les petits mystères du désir et sur ses voies de garage : filer entendre en pleine nuit un groupe très moyen au Blue Note, sous prétexte que Nick Brignola y tient le baryton (Le loyer à payer ? La voiture à changer ? La simple envie de jouer ?) ; ou vous rendre dans un petit restaurant qui n'existe plus lors de votre précédent séjour. Angry Squirrel, simplement pour voir d'aussi près que possible les mains et le toucher du très méconnu Harvie Schwartz (7^e Avenue, entre la 22^e et la 23^e Rue, 242-90-66). Cela ne s'apprend ni se conseille, hélas ! C'est la dictée du secret et de l'illusion.

FRANCIS MARMANDÉ

GALERIE DE FRANCONY 19 MAI - 25 JUILLET CARZOU LES ANNÉES 30-40 59, rue de Seine, 75006 Paris - tél. : 46.34.50.71.

SAISON 1988-1989 THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT LA MOUETTE/ONCLE VANIA Tchekhov / Oleg Efremov Théâtre d'Art de Moscou D'ARTAGNAN Christophe Malavoy / Dumas Jean-Loup Dabadie / Jérôme Savary LE LIVRE DE JOB Bernard Pautrat / André Engel LE BOURGEOIS GENTILHOMME Molière / Jérôme Savary LAPIN CHASSEUR Jérôme Deschamps SOPHONISBE Cornelle / Brigitte Jaques LE FUNAMBULE Jean Guéhen / Pierre Constant TON BEAU CAPITAINE Simone Schwartz-Bart / Syta Cave LA RECONSTITUTION Bernard Noël / Charles Tordjman LA BONNE MÈRE Goldoni / Jacques Lassalle BOPHA! The Earth Players d'Afrique du Sud Percy Mirza MARIONNETTES / MUSIQUE / DANSE CINÉMA / APÉRITIFS-CONCERTS INFORMATIONS ABONNEMENTS NOUVELLES FORMULES 47048680 Pour recevoir gratuitement le nouveau programme détaillé de la saison 1988-1989, veuillez remplir ce bulletin et le retourner au Théâtre national de Chaillot, 1 place du Trocadéro, 75116 Paris. NOM ADRESSE



Cecil Taylor, 1968.

musicien (souvent immense) momentanément obligé de faire le taxi ! Donc, excusez la contradiction, il est recommandé de lui poser la question. Mais d'un air faussement dégagé. C'est la « grosse pomme », ne l'oubliez jamais, tout est possible.

De toute façon, si les musiciens ont ici leurs devoirs, vous avez votre dignité. Ne vous laissez pas refléter, sous la sonde du jazz, n'importe quoi, mais évitez aussi bien de surprendre inutilement Cecil Taylor en lui demandant de vous jouer Oh When the Saints Go Marchin' in. Ne s'op-

l'on va : on en sort aussi, le plus souvent. Et par chance, ils ont le chic pour fleurir dans les zones les plus vivantes, les plus déglinguées, les plus comiques, des villes. La cartographie des clubs de jazz est toujours de bonne indication sur l'anatomie des cités. Au Sweet Basil, un peu plus bas sur la 7^e Avenue, on peut dîner puis écouter, la fourchette en l'air.

Assis sur la caisse claire d'Eddie Moore, on découvre alors un groupe extraordinaire autour de Mal Waldron, Reggie Workman fait encore s'exclamer un vieil ami, à la fin d'un solo,

COMMERZBANK



Ist „Portfolio Management“ oder „Institutional Sales“ Ihre Stärke?
Prüfen Sie, welche Perspektiven sich Ihnen bei der Commerzbank bieten.

Märkte Interessenten KUNDEN

Das zukunftsweisende Beratungs- und Leistungsangebot der Commerzbank:

<p>ICM COMMERZ INTERNATIONAL CAPITAL MANAGEMENT GMBH</p>	<p>COMMERZ INVEST COMMERZBANK INVESTMENT MANAGEMENT GMBH</p>	<p>Institutional Sales COMMERZBANK AG</p>
---	---	--

Die 1870 gegründete Commerzbank ist eine der führenden deutschen Universalbanken – mit einer umfassenden Palette von Dienstleistungen für private und institutionelle Kunden, mit einem weltweiten Netz von Stützpunkten und Verbindungen. Die Hauptverwaltung der Gruppe befindet sich in Frankfurt, dem rasch wachsenden Finanzzentrum im Herzen des europäischen Kontinents.

Institutionelle Anleger werden im Bereich „Institutional Sales“ durch Spezialisten der Commerzbank, im Bereich „Portfolio Management“ durch die Teams zweier Tochtergesellschaften betreut.

Geplantes Wachstum und ambitionierte Zielsetzungen für die Zukunft sind der Anlaß, die Expertenteams weiter auszubauen. Vor diesem Hintergrund möchten wir Kontakt aufnehmen mit Professionals, die dynamisch und mobil genug sind, die Planung einer zukunftsorientierten Bank zur Grundlage ihrer persönlichen Neuorientierung und ihres beruflichen Fortschritts zu machen. Eine Tätigkeit in einer der attraktivsten Städte der Bundesrepublik Deutschland ist ohne Frage eine Herausforderung an alle ihre fachlichen und persönlichen Fähigkeiten. Es könnte aber genau das sein, was Ihnen das Tor zu einer entscheidenden beruflichen Verbesserung öffnet.

Was wir, die Commerzbank, dazu beitragen: eine individuelle, klare Einsatz- und Karriereplanung, eine Menge Sicherheit, ein angenehmes Arbeitsklima und die Gewißheit, daß sich gute Arbeit und Einsatz hier in jeder Hinsicht auszahlen. Prüfen Sie Ihre neuen Möglichkeiten bei der Commerzbank in Frankfurt am Main. Rufen Sie uns an:

Herrn Norbert Enste,
Vice President, Commerz International Capital Management GmbH,
oder (1949-69) 71 91 22 50 ☎

Herrn U. D. Bolstorff,
General Manager, Institutional Sales der Commerzbank AG, (1949-69) 13 62 26 61 ☎
(wenn Sie wünschen, rufen wir Sie zurück).

Oder schreiben Sie uns – z.H. Herrn Helmut Lindenau, Commerzbank AG, Zentrale Personalabteilung, Postfach 1005 05, D-6000 Frankfurt am Main 1 –, was Sie bisher gemacht haben und welche Vorstellungen Sie für Ihre Zukunft haben. Vielleicht finden wir eine gute Verbindung Ihrer und unserer Möglichkeiten.

Outstanding product development scientist
Create the megabrands of tomorrow

£30,000 + benefits

Pedigree Petfoods' impressive product portfolio includes the single biggest-selling grocery brand in the UK – a triumph of technology and marketing, and a prime example of the highly successful products we have developed and launched in recent years.

Following a recent promotion, we are now looking for a very able graduate scientist to strengthen our expanding new-product development team, which is responsible for developing the increasingly international brands of tomorrow. You will enjoy wide freedom to create innovative product concepts in response to identified market opportunities, with total conception-to-production involvement in all major projects. With its close links into marketing, manufacturing and commercial functions, the role offers unique scope to influence the future success of this progressive, £500-million company, and prospects of further broadly-based career advancement within the International Mars Group are excellent.

We intend to appoint an outstanding product development specialist who can add an exciting dimension to the fast-growing market for petcare products. For this reason, the quality of your recent achievements – in terms of bringing novel product concepts to mass consumer markets – is more

important to us than either your original degree discipline or present market sector. What is certain is that you will have a record of innovation spanning some 2-8 years in an industrial or commercially-oriented R&D role, and can demonstrate a proven ability to generate imaginative technical solutions that successfully meet market needs. Flexibility, tenacity of purpose and acute judgment of technical and commercial potential are among the key personal qualities sought.

Salary will be backed by comprehensive benefits including private health-care and, if appropriate, assistance with relocation to the rural East Midlands of England – a most attractive area offering a wealth of amenities.

To get more written information and an application form, call 19 44 476 64253, ext 100 (line manned 8am-6pm, Mon-Fri). Do not send a cv at this stage. Closing date for receipt of completed applications: 1st August 1988.

We welcome applications equally from women and men.



EUROCONTROL
L'Organisation Européenne pour la Sécurité de la Navigation Aérienne

recherche pour son siège de Bruxelles des (m/f)
TRADUCTEURS EXPERIMENTES

de langue maternelle française pour traductions essentiellement à partir de l'anglais et accessoirement de l'allemand, du néerlandais et d'autres langues européennes.

Diplôme universitaire exigé. Seuls les candidats ayant une vaste expérience professionnelle seront retenus.

Nous offrons un statut de fonctionnaire international.
Ecrire avec c.v. à
EUROCONTROL PFI/REC,
72, rue de la Loi, B-1040 Bruxelles
avant le 10 septembre 1988.



Recherchons ingénieurs spécialistes études et contrôle des travaux pour adduction d'eau potable et route.

Expérience travaux en Afrique. Age 35 - 45 ans.

Ecrire + C.V. à la Société
GAUFF
JBG Ingénieurs

H P Gauff Ingénieurs GmbH & Co
D-6000 Frankfurt/Main 56
Tel: 41389 501017-0
Telex: 413893 jbg d
Telefax: 0189 5000711

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

LOCATIONS : LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS APPARTEMENTS ET MAISONS A LOUER



Ici, chaque mercredi, Le Monde publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc.).

Table with columns: DÉPARTEMENT, COMMUNE, ARRONDISSEMENT, ADRESSE DE LA BIENNE, TYPE, ÉTAGE, SURFACES (en m²), LOYER ANNUEL, CHARGES (loyer + taxes), COMPTES (indivisuel), PARKING, COMMERCIALISATION, OBSERVATIONS. Rows list various properties in Paris and other areas.

Table with columns: SIGLES UTILISÉS, NOM, ADRESSE, TÉLÉPHONE. Lists commercial agents and their contact information.

LES RENDEZ-VOUS IMMOBILIERS du RENSEIGNEMENTS - PUBLICITÉ : 45-55-91-82, postes 41.38 et 43.24. Includes details for Wednesday, Friday, and Saturday appointments.

KNIGHTSBRIDGE BROMPTON ROAD, LONDON SW1 (PRÈS DE HARRODS) BAIL A CÉDER MAGASIN DE PREMIER ORDRE. Contact Richard Leslie, Sallmann Barrington Laurance.

emplois internationaux, maisons de campagne, maisons individuelles, ELECTROMÉCANIQUE, OFFRES D'EMPLOIS, MÉDICAL, DEMANDES D'EMPLOIS, AOUT, automobiles, ventes.

ADDITION 100, capitaux propositions commerciales, propositions diverses, L'ENTREPOT DU CANAPÉ, terrains, viagers.

DOMICILIATIONS, SIEGE SOCIAL, CONSTITUTION STES, DOMICILIATION, terrains, viagers.

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE. Large vertical advertisement with multiple listings for properties, including 'PRÈS DES QUAIS', 'LOUVRE', 'PL. STE-CATHERINE', 'PL. CONTRESCARPE', 'ARENES LUTÈCE', 'MAUBERT 2 PIÈCES', 'bureaux', 'CIDES', 'RUE DES MARTYRS', 'R. DES PETIT-ÉCURIES', 'EURELMA - 2 F', 'PARMENTIER', 'PARMENTIER', 'MONTMARTRE'.

Real estate listings on the left side of the page, including various property descriptions and contact information for Sallmann Barrington Laurance.

Le Monde SELECTION IMMOBILIERE

Main real estate listings in the center of the page, organized by arrondissement (1st to 19th) and including sections for 'appartements ventes', 'appartements achats', and 'locations non meublées offertes'.

Le Carnet du Monde

Obituary and news section on the right side of the page, featuring 'Naisances', 'Décès', 'Messes anniversaires', and 'CARNET DU MONDE'.

Economie

SOMMAIRE

- La vente de la société d'immobilier et de loisirs Merlin à un groupe anglais va lui permettre un développement européen (lire page 21).
- Les pertes des agents de change sur les marchés parisiens seraient supérieures à ce qui avait été annoncé (lire ci-dessous).
- Se préparant à la concurrence européenne, les Bourses espagnoles se transforment et se modernisent (lire page 22).
- Les créanciers du Brésil acceptent un rééchelonnement de la dette. Ils redoutent que l'inflation et la maigre croissance n'aient des effets sur la situation politique (lire ci-contre).

M. da Nobrega à Paris

Les pays industriels prêts à soutenir l'effort de redressement du Brésil

Le ministre des finances brésilien, M. Mailson da Nobrega, n'aura pas ménagé sa peine pour gagner la dernière manche de la normalisation des relations de son pays avec la communauté financière internationale : le rééchelonnement de la dette garantie dont le Club de Paris, réunissant les créanciers publics, se saisira le 28 juillet. A Paris, le mardi 19 juillet, tout comme à Tokyo ou à Londres auparavant, Bonn ou Rome ces jours prochains, il a défendu pied à pied la politique d'assainissement économique brésilienne pour persuader ses créanciers du bien-fondé d'un soutien actif.

Mais, après avoir renoué avec la FMI, après avoir renoué sa dette auprès des banques créancières (le *Monde* du 23 juin) et mis ainsi un terme définitif au moratoire de février 1987, les Brésiliens ont encore une rude tâche à accomplir avant de retrouver pleinement leur crédibilité. Si leurs créanciers sont impressionnés par les résultats du commerce extérieur — un excédent de 8,64 milliards de dollars durant le premier semestre 1988, — ils continuent de s'inquiéter d'une inflation galopante (19,5 % pour le seul mois de juin, sans doute plus de 20 % en juillet).

En attendant le verdict, M. da Nobrega a obtenu de son homologue français, M. Pierre Bénégovoy, la reprise « la plus rapide possible » de crédits garantis par la COFACE. Mais le premier test de reconnaissance de santé financière du Brésil sera plus long à venir. Ce sera le retour de Brasilia sur le marché international des capitaux. Ce retour pourrait avoir lieu « sur une faible montante » dès l'an prochain. Cela, si le processus en cours d'établissement des paiements de la dette, de réduction des déficits publics, de retour à la croissance sur fond de privatisation et de libéralisation prudente des échanges réussit. Un conditionnel particulièrement lourd en cette période d'effervescence politique au Brésil.

A vrai dire, ces derniers étaient convaincus. L'octroi d'un crédit-relais de 500 millions de dollars par des pays membres de la Banque des règlements internationaux en appuiera la confirmation, avant même la réunion du Club de Paris. La France, après les États-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne, a accepté de participer à ce montage dont la portée politique est évidente. Au-delà d'une bouffée d'oxygène financier, en attendant le versement d'une première tranche de crédit *stand-by* du Fonds monétaire international, ce crédit-relais permettra au gouvernement brésilien de se prévaloir de l'appui international auprès d'une opinion publique inquiète.

L'annonce, en ce début de semaine, par le président de la fédération des industries de Sao-Paulo, M. Mario Amato, d'une commission patron-syndicats pour négocier avec le gouvernement un pacte social de stabilisation des prix a été accueillie avec intérêt et circonspection. L'une des principales centrales syndicales, la CUT a décidé de faire cavalier seul. Depuis l'échec du plan Cruzado, nul ne croit d'ailleurs plus au miracle. Cela, si le processus en cours d'établissement des paiements de la dette, de réduction des déficits publics, de retour à la croissance sur fond de privatisation et de libéralisation prudente des échanges réussit. Un conditionnel particulièrement lourd en cette période d'effervescence politique au Brésil.

En attendant le verdict, M. da Nobrega a obtenu de son homologue français, M. Pierre Bénégovoy, la reprise « la plus rapide possible » de crédits garantis par la COFACE. Mais le premier test de reconnaissance de santé financière du Brésil sera plus long à venir. Ce sera le retour de Brasilia sur le marché international des capitaux. Ce retour pourrait avoir lieu « sur une faible montante » dès l'an prochain. Cela, si le processus en cours d'établissement des paiements de la dette, de réduction des déficits publics, de retour à la croissance sur fond de privatisation et de libéralisation prudente des échanges réussit. Un conditionnel particulièrement lourd en cette période d'effervescence politique au Brésil.

PREPA HEC

PREPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE AUX GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE
Classes de Bizuths et de Carrés - FILIERES GÉNÉRALE ET ÉCONOMIQUE
Petits groupes d'études - Fort encadrement
Une réussite confirmée depuis plus de 10 ans.

IEPC INSTITUT DE PRÉPARATION AUX ÉTUDES POLITIQUES ET COMMERCIALES
25, Rue St-Amand - 75011 PARIS. Tél: (1) 43 53 44 44

Conscient du caractère vite insoutenable d'une telle situation et

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ACTIONNAIRES DE SUEZ, cette information vous intéresse à plus d'un titre.

Pour associer tous ses actionnaires à son développement, Suez a décidé de leur attribuer gratuitement des bons de souscription à raison d'un bon par action ou par C.I.P. Ces bons seront automatiquement à votre compte à partir du 22 juillet 1988. Dix bons vous permettront de souscrire pendant deux ans

- jusqu'au 30 juin 1990 - BALO du 16 juillet 1988.
à une action au prix fixe de 350 F ou à un C.I.P. au prix fixe de 190 F
Plus le cours de l'action ou du C.I.P. dépassera ces montants, plus cette possibilité se révélera intéressante.
Ces bons seront cotés et négociables en Bourse à tout moment dès le 22 juillet 1988 et jusqu'au 30 juin 1990.



SUEZ ACTIONNAIRES, DIRECTION DE LA COMMUNICATION
1, rue d'Asstorg 75008 PARIS - Tél. (1) 40.06.64.00
Mintel 36.15 Suez

Le pacte d'actionnaires de la CGE

« Une tempête dans un verre d'eau »

Un pacte d'actionnaires n'a, en lui-même rien d'illégal. Si la loi ne le prévoit pas expressément, elle ne l'interdit pas. M. Pierre Suard, PDG de la CGE, qui a confirmé officiellement, le 19 juillet, l'existence d'un tel pacte pour son groupe, est donc parfaitement fondé à proclamer sa bonne foi. Tout comme il peut démentir les canotiers « occultes » d'un tel contrat, dans la mesure où aucune réglementation actuelle n'oblige à sa publication. La Commission des opérations de Bourse elle-même rappelle qu'il n'y a aucune obligation dans ce sens, sauf en cas d'offre publique d'achat.

Ce n'est donc pas l'existence du pacte en lui-même qui pose problème. Rue de Rivoli même on ne s'en offusquait pas outre mesure, mais on se posait toutefois des questions. Ce pacte ajoutait à six autres actionnaires de la CGE — Société générale des Eaux (5,8 % du capital), UAP (2,8 %), Compagnie générale des Eaux (2,6 %), Société de banque suisse (2,6 %), Société générale de Belgique (1,8 %), Dumez (0,8 %) — par un accord de présomption destiné à « établir » quelque 16 % du capital du groupe. Cette fraction, qui est la philosophie de la procédure des nouveaux durs, mise en place par M. Balladur dans les autres privatisées, exception faite de Saint-Gobain, qui affirme n'avoir eu besoin d'aucun « pacte » liant ses trois actionnaires principaux (Suez, BNP et Générale des eaux).

Pourquoi donc, dans le cas de la CGE, avoir refusé la procédure des nouveaux durs et emprunter une autre voie pour aboutir au même résultat ? Force est de reconnaître qu'il n'y a, pour l'instant, aucune explication logique. Au vu du volume des transactions effectuées entre la privatisation (juin 1987) et la signature du pacte (18 septembre), les six actionnaires intéressés ont parfaitement pu acquérir leurs titres, par l'essentiel, par achats en Bourse, comme l'affirme M. Suard. Et le prix moyen annoncé pour ces achats (310 francs) ne paraît pas en rapport à l'évolution des cours de Bourse de l'époque.

Il est à noter que, comme pour les nouveaux durs, chez M. Balladur, il implique donc une surprime par rapport au prix des

titres CGE au moment de la privatisation (290 francs). Quant aux groupes parties prenantes du pacte, ils ne présentent aucune originalité, la plupart se retrouvant aussi dans la sélection pratiquée par M. Balladur pour les nouveaux durs formels.

Quelle teneur cachée faudra-t-il donc découvrir pour expliquer que l'on ait choisi un pacte d'actionnaires plutôt que la procédure prévue par le ministre ? En effet, le pacte ne porte que sur 16 % du capital et ne constitue donc pas une véritable mesure anti-OPA, alors que la CGE, aux yeux de nombreux analystes financiers, constituait l'une des plus belles valeurs opérationnelles de la cote : « A l'époque, on aurait pu se payer le contrôle de la CGE pour quasiment le même prix que M. Pineau-Valencienne aujourd'hui la Téléphonique », commente l'un d'entre eux.

Si l'étrangeté de ce pacte réside pour l'instant dans... son absence d'étrangeté, il faudrait alors en arriver à une autre conclusion : c'est que sa révélation est bien, comme l'affirme M. Suard, une « tempête dans un verre d'eau ». En clair, qu'il s'agit d'une opération politique destinée à déstabiliser M. Suard, dont la personnalité, de toute évidence, agace, fidèle affilié du RPR, il ne peut que déplaire aux nouveaux gouvernements socialistes, d'autant qu'il dirige un groupe aux activités sensibles (téléphone, nucléaire...).

Selon les Échos, le gouvernement serait d'ailleurs en train de négocier la reprise de la participation de Dumez dans Framatome (12 %) pour éviter que celle-ci ne tombe sous le coup de la CGE, donnant à cette dernière le contrôle du constructeur français de chaudières nucléaires, dont elle détient d'ores et déjà 40 %.

Même si on affirme, dans les sables du pouvoir, que la « chose aux sorcières » n'est pas connue, les ambitions de certains « ex » pourraient être satisfaites. N'évoque-t-on pas déjà le nom de M. Georges Pébreau, ancien PDG de la CGE, débauché par le droit de M. Suard ?

CLAIRE BLANDIN.

Les pertes sur les marchés parisiens Les sociétés de Bourse auront à rembourser plus de 1 milliard de francs

« Sonnés » et surpris, les dirigeants de sociétés de Bourse (agents de change) ont mal accueilli les révélations que leur a faites, le mardi 19 juillet, M. Régis Rousselle, président du Conseil des Bourses de valeur. Ils pensaient apprendre à cette occasion le montant exact des pertes du fonds de garantie de l'inter-chambre syndicale sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers) mais se sont domagés pas de ce qui allait suivre...

Dans la salle de projection du palais Brongniart, il leur fut tout d'abord annoncé que ce n'était pas 500 millions de francs comme l'avait affirmé il y a un mois M. Xavier Dupont, leur syndic à l'époque, qui étaient partis en fumée mais 613,7 millions de francs. Des rumeurs circulaient avec persistance depuis plusieurs semaines, ce sujet. Le président de la COB (Commission des opérations de Bourse), M. Yves Le Portz, n'avait-il pas indiqué publiquement à la fin du mois de mai que le déficit s'élevait entre 500 et 600 millions de francs ?

Cette perte de 613,7 millions de francs devrait être couverte par une provision de 418,59 millions à laquelle s'ajouteraient les 200 millions de francs de prime d'apports décidés lors de la transformation des statuts de la Chambre syndicale des agents de change en Société des Bourses françaises au mois de mars dernier.

Pour désagréable, la précision était attendue. Les participants réagissent avec pris leur part de ces pertes. Le ton change lorsque les autorités du marché annoncent qu'en plus il était constitué une provision de 700 millions de francs pour des sinistres enregistrés dans dix échanges d'agents de change. C'est la première fois que le bilan des sinistres est officiellement dressé. Il concerne les sociétés de Bourse qui ont aussi bien pâti de l'explosion des marchés financiers que du krach d'octobre. Aucune nom n'a alors été cité.

Certes, il apparaît que plus de la moitié des 700 millions de francs devaient servir à éponger les pertes sur le MATIF, déjà connues, des charges Buisson, après l'affaire Cogéma-Arbitrage où 259 millions de francs se sont envolés. A cela pourrait s'ajouter la société de Bourse Bandouin pour ses carences de gestion. Mais il apparaît donc

qu'un mois huit autres sociétés auraient aussi enregistré d'importantes manques à gagner. Les trous auraient été créés en grande partie sur les « suspens », ces opérations d'achat et de vente de titres non abouties (1).

Période noire

Au total ce sont donc des pertes constatées ou attendues de près de 1,3 milliard de francs que reconnaît implicitement la Société des Bourses françaises. Aux 613,7 millions de francs évanouis du fonds de garantie de l'inter-chambre syndicale s'ajoutent ces 700 millions de francs de provisions pour risques divers. Une société de Bourse sur six (dix sur les soixante et une reconnues) aurait été touchée. Pour trouver de l'argent frais et recomposer le capital à hauteur de un milliard de francs, une émission de 700 millions de francs serait prévue. Elle serait supérieure aux 500 millions de francs annoncés au mois de juillet par M. Régis Rousselle lorsqu'il prit la présidence de la SBF à la mi-juin en remplacement de M. Xavier Dupont. De plus, comme prévu, le fonds de garantie sera augmenté de 500 millions de francs. La somme demandée aux sociétés de Bourse avoisinerait au total les 1,2 milliard de francs. Les modalités exactes des opérations successives seront définies lors d'une assemblée générale extraordinaire de la SBF qui devrait se réunir au cours de l'été afin que tout soit bouclé en fin d'année.

Le bilan officiel — enfin — établi achève une « période noire » pour les agents de change qui ont connu le krach, mais ont dû aussi abandonner leur monopole datant du Premier Empire qui leur avait permis de vivre en monde clos où les erreurs restaient discrètes. Cette révolution a été symbolisée par le passage de la confidentialité à la transparence des comptes : Hier, le bilan n'avait jamais été mis sur la place publique.

Ces très lourdes pertes, pour des sociétés qui sont pour la plupart des PME (entre 50 et 300 millions de chiffre d'affaires), vont poser des problèmes sociaux et financiers. D'abord, parce que des négociations sont en cours avec les syndicats pour rajuster les salaires de l'ensemble des personnels, en éliminant les gra-

nditions et autres systèmes de l'époque révolue. Ensuite, parce que l'ardoise sera plus lourde que prévue pour les firmes, principalement pour celles qui n'ont pas trouvé de banque pour les épauler ou celles qui voulaient rester indépendantes.

Avancer 10 à 20 millions de francs, ce qui devrait être demandé à chaque adhérent, sera difficilement supportable. Les erreurs de gestion de quelques uns pénalisent même les plus sérieux. Tout cela au nom d'une solidarité corporatiste qu'aujourd'hui beaucoup regrettent.

DOMINIQUE GALLONS.

REPÈRE

Intéressement Innovation dans le contrat salarial de Fiat

L'accord d'entreprise mis au point par Fiat, le premier depuis huit ans, contient une innovation de taille pour l'Italie. La moitié des gratifications annuelles seront établies en fonction des résultats de l'entreprise. Pour 1988, les salariés obtiennent une prime d'1 million de lires, (500 000 francs) à 1,3 million selon les catégories de salariés. Deux syndicats ont signé cet accord, la CSI (catholique) et l'UIL (socialiste). Sans refuser le principe même de l'intéressement, la CGIL (communiste) n'a finalement pas accepté d'entériner l'accord considéré comme un « pur et simple dictat ». Cette prise de position de la plus puissante centrale syndicale italienne — et la mieux implantée dans la métallurgie — met fin pour le moment aux tentatives de retour à l'union opérées par les principaux syndicats.

Comment la ba...

Les Britanniques délaissent...

Le ministre des affaires étrangères, James Douglas, a déclaré que les Britanniques délaissent les marchés émergents... (Text is partially illegible due to image quality and bleed-through from the reverse side of the page.)

Le...

Le... (Text is partially illegible due to image quality and bleed-through from the reverse side of the page.)



Jacques Fournier
Président du conseil d'administration



Pierre Gadonneix
Directeur Général

Lettre...

Plusieurs GACOH... (Text is partially illegible due to image quality and bleed-through from the reverse side of the page.)

PARIS

Table of financial data for the 'Second marché' (secondary market) in Paris, listing various securities and their prices.

Marché des options négociables le 19 juillet 1988. Table listing options market data for the date of July 19, 1988.

Table of financial data for the 'Marché des options négociables' (negotiable options market) on July 19, 1988.

Table of financial data for the 'INDICES' (indices) section, showing various market index values.

Table of financial data for 'MARCHÉS' (markets) and 'INDICES' (indices), providing a summary of market performance.

BOURSE DU 19 JUILLET

Main table titled 'BOURSE DU 19 JUILLET' containing multiple columns of stock prices, volume, and market movements for various companies and sectors.

Comptant (indication) and SICAV (indication) 19/7

Table of 'Comptant' (cash) and 'SICAV' (mutual funds) data for July 19, 1988, listing various funds and their performance.

Table titled 'Cote des changes' (exchange rates) and 'Marché libre de l'or' (free gold market), showing international exchange rates and gold prices.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE. Renseignements: 45-55-91-82, poste 4330. Advertisement for financial services.

©: coupon détaché - o: offert - * : droit détaché - d: demandé - p: prix précédent - * : marché continu. Legend for market symbols.

